HOSPITALISÉ EN ALLEMAGNE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DANS UN ÉTAT «STABLE»

Page 2

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 6827 - SAMEDI 31 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

La Constitution au gré des chefs d'Etat

LA FIN DES AMENDEMENTS SUR MESURE ?

C'est une évidence qui a marqué la gouvernance du pays depuis l'indépendance. La constitution s'est conjuguée au désidérata des chefs d'Etat qui ont pris les commandes au palais d'El-Mouradia. L'on sait que Bouteflika a été celui qui a le plus bafoué le texte fondamental pour s'assurer un règne ad vitam aeternam quelle que soit la désapprobation populaire. En ce 1er novembre 2020, les électeurs algériens sont conviés à procéder à une rupture avec cette coutume génératrice de crises et de fractures graves au sein de la société.

Page 3



VINGT WILAYAS SONT CONCERNÉES

Reconduction du confinement

Page 2

L'ARCHITECTE D'UNE ALGÉRIE MODERNE

Abane Ramdane ou comment revigorer le 1er novembre

Page 5

OUVERTURE D'UN CONSULAT À AL AYOUN OCCUPÉE

Le deal émirati-marocain pour la normalisation avec Israël

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

INTERROMPUE PAR LE RÉFÉRENDUM

La reprise des cours reportée au 3 novembre

LA REPRISE des cours des élèves du cycle primaire, prévue pour le 2 novembre en cours, vient d'être retardée d'une journée à cause du référendum sur la Constitution et afin de laisser le temps de désinfecter les classes et d'assurer un retour en toute sécurité.
Les écoliers ont quitté les bancs de l'école du 28 octobre au 3 novembre pour laisser place à l'organisation du vote dans les établissements scolaires, comme pour chaque échéance électorale.
Exceptionnellement cette année, l'opération intervient dans un contexte particulier suite à la recrudescence inquiétante de l'épidémie du coronavirus. C'est pour cette raison que la reprise des cours des élèves du cycle primaire aura lieu le mardi 3 novembre, a indiqué une instruction du ministère de l'Education nationale, adressée aux directeurs de l'éducation. Selon le même document, ce report va permettre la désinfection des classes le lendemain du référendum constitutionnel, prévu demain. Le doute persiste néanmoins sur la capacité des autorités à assurer le retour en classe dans des conditions sanitaires optimales. D'autant que le pays enregistre une augmentation constante des cas de contamination à la Covid-19. Le 29 octobre, les autorités faisaient état de 8 décès et 306 nouveaux cas recensés les dernières 24 heures. Pour limiter la propagation du virus, le ministère de l'Education nationale et le comité scientifique en charge du suivi de l'évolution de la pandémie ont mis en place un protocole sanitaire qui préconise le port du masque obligatoire par les élèves du cycle primaire et vise à limiter la surcharge des classes en répartissant les élèves en groupes, avec des emplois du temps différents. Un protocole qui, selon les syndicats du secteur, est très difficile à appliquer sur le terrain vu que les établissements scolaires ne disposent pas des moyens nécessaires. En effet, et selon ces syndicats, sur 1 541 communes d'Algérie, 1 300 sont déficitaires, sans parler des difficultés en matière de transport scolaire et de gestion des cantines. Il convient de rappeler qu'après huit mois d'arrêt de cours dû à la pandémie de la Covid-19, près de six millions d'élèves du cycle primaire ont repris le chemin de l'école le mercredi 21 octobre. Cette rentrée est intervenue dans un climat de joie mais aussi beaucoup d'inquiétudes, le virus circulant toujours. D'ailleurs, un rebond dans le nombre de cas de contamination au coronavirus a été enregistré ces derniers jours et gagne les établissements scolaires. A peine les élèves ont-ils retrouvé les bancs d'école, qu'il a été enregistré la fermeture de deux écoles. Cela devrait être un avertissement pour le reste des établissements scolaires qui se doivent d'être à cheval sur l'application du protocole sanitaire. Cela demande une vigilance accrue. Aussi, les unités de santé installées dans les établissements scolaires, chargées du suivi de la situation épidémiologique, tirent la sonnette d'alarme.
Ces dernières ont émis des recommandations dont celle préconisant la fermeture des établissements scolaires pour une période de dix jours dans le cas où un à trois cas de coronavirus sont enregistrés, et ce à titre préventif. Ces unités mettent aussi en garde contre les bousculades qui peuvent se produire à la rentrée ou la sortie des classes.

Lynda Louifi

HOSPITALISÉ EN ALLEMAGNE

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DANS UN ÉTAT «STABLE»

Le président de la république Abdelmadjid Tebboune se trouve dans un état «stable» et a effectué des «examens médicaux approfondis» dans l'un des plus grands hôpitaux «spécialisés» en Allemagne. C'est ce qu'a indiqué la Présidence de la République dans un communiqué publié avant-hier.



La Présidence assure que l'état de santé du président qui a été transféré mercredi en Allemagne, est «stable» et «ne suscite pas d'inquiétude». Ses médecins sont «optimistes» quant aux résultats des examens médicaux effectués par le Président dans cet hôpital allemand, assure la même source. Par la même, la Présidence ajoute que Tebboune a reçu des messages de la part de la chancelière allemande Angela Merkel, le président français Emmanuel Macron, le chef du gouvernement espagnol Pedro Sanchez et le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas qui lui ont tous souhaité «prompt rétablissement». Pour rappel, le chef de l'Etat a été transféré, mercredi soir, en Allemagne pour des examens médicaux approfondis sur recommandation du staff médical», indique un communiqué de la Présidence de la République.
«Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été transféré, mercredi 28 octobre 2020 au soir, en Allemagne pour des examens médicaux approfondis sur recommandation du staff médical», précise le communiqué.
Le président de la république Abdelmadjid Tebboune a été hospitalisé mardi à l'hôpital militaire d'Ain Naadja suite à sa contamination supposée au Covid-19. Ayant été en contact avec des personnes suspectées porteuses du virus, le président Tebboune a été placé il y a cinq jours en isolement et se trouve désormais à l'hôpital où son état de santé ne prête pas à inquiétude selon la même source.
Samedi dernier, il avait décidé, sur recommandation de son staff médical, de se mettre en confinement volontaire pendant cinq jours. Cette décision a été prise suite à l'apparition des symptômes du Covid-19 chez plusieurs hauts cadres exerçant au palais d'El Mouradia. D'autres hauts fonctionnaires du Premier ministère ont été également touchés.
On n'en sait pas plus sur le nombre de ces cadres supérieurs atteints, ni sur des cas de contamination, puisque on a évoqué juste l'apparition des symptômes du Covid-19. Le jour même de sa décision de confinement volontaire, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a rassuré sur son état de santé, soulignant dans un tweet qu'il est «en bonne santé» et qu'il poursuivra son travail à distance, «en application des recommandations du staff médical».
«Je suis entré en confinement volontaire, suite à la contamination de hauts cadres de la Présidence et du Premier ministère par le Coronavirus « écrit le président Tebboune.
«Je tiens à vous rassurer, mes sœurs et frères que je vais bien, je poursuivrai mon travail à distance, jusqu'à la fin du confinement, priant le Tout-Puissant de guérir toutes les personnes atteintes et de protéger contre tout mal notre chère Algérie», poursuit le président Tebboune.

S. O. Brahim

VINGT WILAYAS SONT CONCERNÉES

Reconduction du confinement

LA MESURE était attendue depuis quelques jours. Face à un rebond inquiétant des contaminations au coronavirus depuis plus d'une semaine, les autorités ont décidé d'instaurer un confinement partiel de quinze jours pour les wilayas qui enregistrent le plus grand nombre de cas.
Observant un relâchement de la vigilance, qui ne contribue nullement à la maîtrise de la situation sanitaire et afin d'endiguer une nouvelle vague de contaminations, le gouvernement a décidé de reconduire le confinement partiel pour onze wilayas, à savoir Batna, Béjaïa, Blida, Tlemcen, Tizi Ouzou, Alger, Jijel, Sétif, Annaba, Constantine et Oran. Le confinement est aussi instauré pour neuf autres wilayas qui enregistrent une recrudescence des cas de contamination.
Il s'agit de Bouira, Boumerdès, M'sila, Ouargla, Médéa, Bordj Bou Arréridj, Tébessa, Tiaret et Biskra.
Les horaires du confinement, prévu pour une durée de quinze jours à partir d'aujourd'hui, sont de 23 heures jusqu'au lendemain à 5 heures au lieu de six heures. Les walis peuvent toutefois, après accord des autorités compétentes, prendre toutes les mesures qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de confinement partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination.
Les rassemblements et le regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision, sont toujours interdits, et ce à travers tout le territoire national.
Des regroupements qui, selon les spécialistes, sont à l'origine de l'augmentation du nombre de contaminés, outre le non-respect des mesures préventives.
Cela peut engendrer des mesures plus strictes, à l'instar d'un confinement total qui pénaliserait la population mais aurait surtout un impact catastrophique sur l'économie.
Le gouvernement, qui a pointé du doigt le «relâchement de la vigilance qui ne contribue pas à la maîtrise de la situation sanitaire, laquelle continue de dépendre de la discipline de chacun d'entre nous», n'écarte pas le recours à d'autres mesures de confinement total ou partiel à domicile ou à des restrictions d'activités économiques et sociales. Pour éviter ces mesures, le gouvernement renouvelle ses recommandations de prudence, notamment le respect de la distanciation physique et d'hygiène ainsi que le port du masque de protection, qui «demeurent les moyens privilégiés pour endiguer cette épidémie».
Les spécialistes ne cessent d'appeler au respect des mesures barrière, qui constituent le seul remède au coronavirus en l'absence d'un traitement préventif ou curatif. Des mesures qui sont ignorées par un pan de la société qui a repris un train de vie normal sans se soucier de la pandémie qui frappe le monde entier mais surtout en l'absence de contrôle.
Une situation que les autorités veulent changer. «Les pouvoirs publics renforceront les dispositifs de veille et d'application des sanctions à l'encontre des contrevenants aux mesures de prévention prévues par la réglementation en vigueur telles que le port obligatoire du masque», est-il noté.

Lilia Ait Akli

LA CONSTITUTION AU GRÉ DES CHEFS D'ETAT

La fin des amendements sur mesure ?

C'est une évidence qui a marqué la gouvernance du pays depuis l'indépendance. La constitution s'est conjuguée au désidérata des chefs d'Etat qui ont pris les commandes au palais d'El-Mouradia. L'on sait que Bouteflika a été celui qui a le plus bafoué le texte fondamental pour s'assurer un règne ad vitam aeternam quelle que soit la désapprobation populaire. En ce 1er novembre 2020, les électeurs algériens sont conviés à procéder à une rupture avec cette coutume génératrice de crises et de fractures graves au sein de la société.



Hormis les chefs d'Etat ayant gouverné par intérim, Rabeh Bitat, Mohamed Boudiaf, Ali Kafi et Abdelkader Bensaleh, en l'occurrence, tous les présidents de la République avaient fait du texte fondamental une assise pour leur gouvernance. Si pour Chadli Bendjdid avait été contraint de revoir le texte légué par Boumediene, en 1989, au lendemain des évènements d'octobre 1988, tous les autres présidents avaient besoin de renforcer leurs pouvoirs en s'appuyant sur la loi fondamentale. Pour ainsi dire, le détour référendaire fut pour nombre d'entre eux un véritable quitus.

Même si dans l'histoire de l'Algérie indépendante, parmi les amendements apportés à la loi fondamentale par les gouvernants successifs, ceux « osés « à deux reprises par Abdelaziz Bouteflika avaient constitué un précédent grave et une violation flagrante du texte. Le prédécesseur de Abdelmadjid Tebboune avait durant ses trois voir ses quatre mandatures besoin de justifier son maintien au pouvoir. Il avait réussi à mettre en place dès son élection en 1999 avec le soutien d'une machine politique et par la suite financière un pouvoir constitué d'hommes et de femmes totalement soumis à son règne faisant fi de tout entendement sensé.

L'ère Bouteflika aura pour ainsi dire marqué à juste titre les changements auxquels a été soumise la constitution bien que tous ses prédécesseur s'étaient fait une raison pour en apporter des modifications.

Houari Boumediene avait suspendu en 1965 la constitution de 1963 soumise à référendum le 8 septembre de la même année par Ben Bella, avant de conforter son règne après avoir écarté dix années plus tôt son prédécesseur en instaurant via un nouveau texte adopté en novembre 1976 un régime purement présidentiel.

Après sa mort, trois révisions seront apportées à la loi fondamentale du pays sous le règne de Chadli Bendjdid respectivement en 1979, 1980 et 1988. Au lendemain des évènements du 5 octobre 1988, en 1989, la première loi devant consacrer la démocratie et le pluralisme politique verra le jour. Le texte soumis à référendum le 23 février 1989 obtint alors une participation massive et ouvrira une nouvelle ère, celle du multipartisme. La crise qui en découlera après l'arrêt du processus électoral en 1991 aboutira à une autre constitution sous le règne de Liamine Zeroual également adoptée soit une année après le scrutin présidentiel par voie référendaire le 28 novembre 1996, qui lui a valu de porter désormais de changer le costume de chef de l'Etat pour celui de président de la République.

Le texte adopté sera sous le règne de sons successeur « tripatouillé « à trois reprises par le président déchu, en 2002, 2008 et 2016, soit au lendemain de chacune de ses réélections. Deux de ces opérations d'amendement auront tout de même fait couler pas mal d'encre. Celle de 2008 après la suppression de la limitation à deux des mandats présidentiels lui assurant une présidence à vie sous les applaudissements de partis politiques réunis autour de ce qui fut appelée la coalition présidentielle et autres gravitant autour du pouvoir, et, celle de 2016. Cette dernière attendue plus tôt après le printemps arabe avait malheureusement été occultée après des promesses lancées lors d'un discours tenu après que la contagion de la révolte née dans le pays du Jasmin ait touché en 2012 certaines villes algériennes. Deux points avaient alors prédominés les mandements apportés au texte et adopté par les deux chambres constituées dans leur majorité si ce n'est d'élu des partis du pouvoir par de personnalités désignées par le président lui-même et donc largement acquises à ses thèses. Le premier fut alors la consécration de Tamazight comme langue nationale en signe de bonne volonté, qualifié alors de cadeau empoisonné destiné à « apprivoiser « les populations des régions berbérophones et le rétablissement de la limite à deux des mandats présidentiels, lui ouvrant aussi la voie pour un cinquième mandat en 1999.

Même si les concepteurs de la mouture qui sera soumise au référendum ce dimanche insistent sur le fait que le nouveau texte jettera les fondements d'une Algérie nouvelle, quelle garantie peuvent encore donner par le pouvoir en place que la loi ne sera pas encore une fois violée au gré et aux humeurs de ceux qui gouvernent pour se maintenir. Rien n'empêche toutefois le commun des mortels à espérer que les temps vont peut-être changer.

Amine B.

RÉFÉRENDUM SUR LA CONSTITUTION

24 millions d'électeurs aux urnes

PLUS DE 24 MILLIONS d'électeurs sont appelés aux urnes demain, pour se prononcer, par référendum sur le projet d'amendement de la constitution. Un vote qui aura lieu sans une conjoncture très particulière marquée par la la propagation de la pandémie de Covid-19.

D'ailleurs, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a élaboré un protocole sanitaire spécial pour le référendum pour prévenir les risques de propagation de l'épidémie.

Validé par le Comité scientifique de suivi de l'évolution du Covid-19, ce protocole fixe les étapes régissant l'organisation du référendum.

A titre d'exemple, l'accès à l'intérieur du bureau de vote n'est autorisé que pour deux ou trois personnes à la fois et un dispositif de désinfection sera mis en place. Comme lors de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019, l'organisation et la gestion du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution relèvent des prérogatives de la seule l'ANIE qui a vu son statut et ses missions constitutionnalisés dans le projet de révision de la Constitution.

Le président de l'Autorité, Mohamed Charfi, a assuré que toutes les conditions sont réunies pour assurer «la transparence et l'impartialité» du référendum.

«Nous aurons la possibilité de suivre en direct le scrutin grâce au réseau de visioconférence mis en place à cette occasion, ce qui nous permettra une plus grande réactivité et une prise en charge immédiate d'éventuels problèmes qui peuvent se poser le jour du scrutin», a-t-il précisé. Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Saïd Chanegriha, a instruit la Gendarmerie nationale, en coordination avec les autres corps de sécurité, de prendre toutes les mesures pour la sécurisation des centres et bureaux de vote, à travers les différentes régions du pays.

L'amendement de la Constitution constitue un des principaux engagements électoraux du président de la République, M. Abdelmadjd Tebboune.

Elu le 12 décembre 2019 à la magistrature suprême, le président Tebboune avait indiqué que les principaux contours de l'amendement de la Constitution portaient sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du président de la République, pour prévenir les dérives autocratiques, la séparation et l'équilibre des pouvoirs.

Le projet d'amendement de la Constitution comprend six axes. Il s'agit des «droits fondamentaux et libertés publiques», du «renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs», de «l'indépendance de la justice», de «la Cour constitutionnelle», de la «transparence, prévention et lutte contre la corruption» et de «l'Autorité nationale indépendante des élections».

Le président Tebboune avait indiqué que le référendum sera suivi d'une révision du code électoral devant assurer «les garanties de régularité des élections pour la préservation de la volonté populaire» et favoriser «l'émergence d'une nouvelle génération d'élus sur la scène politique».

M. K.

LA RÉVOLUTION CONTRE LE COLONIALISME

Le 1er novembre 2020, une date à part

Soixante-six années se sont écoulées depuis le déclanchement de la Révolution du 1er novembre 1954.La célébration cette année n'aura pas le même gout. Elle s'est conjuguée à un évènement politique inédit celui du referendum pour la constitution. Une première dans les annales qui rendra les célébrations à venir concomitante avec ce scrutin. La célébration du 1er Novembre suscite l'adhésion de tous les algériens. C'est une date qui a déclenché le processus de libération des algériens du joug colonialiste qui a duré 132 ans.



Constatant que la lutte pacifique était vaine et qu'il fallait passer à l'action, le Front de libération nationale (FLN) lança un appel au peuple algérien pour libérer le pays et restaurer «l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques», ainsi que «le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de race et de confession».

En cette nuit du 31 octobre au 1er novembre fut tirée la première balle pour l'indépendance de l'Algérie. Entre 0 h et 3 h du matin des opérations armées visèrent les intérêts français sur tout le territoire algérien. Le FLN manifesta son existence en mettant à exécution des opérations révolutionnaires à travers tout le pays, avec peu de moyens.

En un laps de temps très court, le mot d'ordre des «Six» qui s'étaient réunis une semaine avant à La Pointe Pescade avait été largement suivi. Le gouvernement français parlait d'«attentats d'inégale gravité, commis par des petits groupes isolés». Il les appelait les «rebelles», les «terroristes» ou les «hors-la-loi».

La presse française criait au complot émanant de l'étranger : dans l'Aurore, Robert Bony, affirmait que «les Exécutants sont armées et commandée du dehors.» Tandis que J-M Garraud dans le Figaro du 2 novembre 1954 accusait la ligue Arabe et le Caire. Le journal Le Monde en remettait une couche en écrivant le 3 novembre 1954 : «Il faudrait donc admettre que l'on se trouve en face d'une organisation étrangère aux formation nationaliste comme à la population…». Le président du conseil, Mendés France, le 12 novembre, mettait quant à lui, nommément en cause l'Egypte en déclarant «le moment est venu pour le gouvernement égyptien de prendre ses responsabilités». Autant de fausses accusations pour peut-être se rassurer. Et c'est un député Français, le Docteur Solacroup, qui résumera l'angoisse des colons dans un débat à l'assemblée Algérienne. «La grande aventure a commencé nous le savons tous (…). Du haut de cette tribune, je le dis comme je le pense : j'ai peur.» Il y avait de quoi, la guerre ne faisait que commencer.

La lutte armée pour la libération de l'Algérie a duré plus de 7 ans et a fait un million et demi de martyrs.

La commémoration du déclenchement de la lutte armée du 1er novembre ne peut être aboutie sans rappeler les événements du 8 mai 1945 qui témoignent à la fois, non seulement de la souffrance de notre peuple mais aussi de son héroïsme et sa bravoure qui l'ont mené jusqu'à la victoire et l'indépendance. En effet en ce jour tragique, au moment où les alliés fêtaient la victoire contre le nazisme, combattu également par des Algériens ayant été incorporés dans les rangs de l'armée française, le peuple algérien vivait la sauvagerie de l'armée coloniale dans un véritable bain de sang qui avait emporté 45 000 «indigènes».

Ces algériens «indigènes» vivaient dans une extrême pauvreté, dans l'isolement et la ségrégation ; notamment à l'école qui alors, était réservée d'abord aux Français et aux fils des bachaghas et des caïds. Le «Code de l'indigénat «qui fut adopté en 1881 et réduisait les «autochtones «à un état d'esclaves». Ce code assujettissait les Algériens aux travaux forcés, à l'interdiction de circuler la nuit, aux réquisitions, aux impôts (taxes) et à un ensemble d'autres mesures tout aussi dégradantes.

Face à cette injustice, plusieurs mouvements ont été créés par des activistes dès le début du XXe siècle. Bien avant la création de l'Etoile nord-africaine-le 2 mars 1926 à Paris, par des communistes algériens membres du PCF, tels Abdelkader Hadj Ali et Messali Hadj- L'émir Khaled, arrière-petit-fils de l'Emir Abdelkader créa un «mouvement nationaliste algérien» en 1920.

Précurseur de l'«éveil révolutionnaire» chez les intellectuels algériens, l'émir Khaled était perçu comme un personnage fascinant et intrigant à la fois. C'est lui qui avait réussi, près d'un siècle plus tôt, à imposer le concept de «Nation algérienne»

Il y eut ensuite la création du PPA (Parti du peuple algérien), œuvre de Messali Hadj, du MTLD (Manifeste pour le triomphe des libertés démocratiques), qui avait précédé l'OS (Organisation spéciale, qui avait une vision d'«action directe»), avant la création du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) qui allait aboutir au FLN et son bras armé l'ALN (Armée de libération nationale).

Cette ALN qui a fait «agenouiller» la puissante France, pourtant aidée par l'OTAN.

Amel Saidi

Le dossier de la Mémoire retardé par la Covid-19

LE CONSEILLER auprès du président de la République, chargé des Archives et de la Mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi a indiqué que le travail bilatéral avec son homologue français, Benjamin Stora sur la restitution des archives algériennes transférées vers la France, «n'a pas encore débuté du fait de la propagation de la pandémie Covid-19», réaffirmant l'existence d'une volonté politique de part et d'autre concernant ce dossier.

Dans le cadre de la coopération bilatérale en cours au sujet de la Mémoire, M. Chikhi a fait savoir, qu'il «avait pris contact à deux reprises» avec l'historien français, M. Stora, chargé par le Président, Emmanuel Macron de représenter la partie française», néanmoins, «le travail n'a toujours pas débuté solennellement».

Un tel ralentissement, poursuit M. Chikhi, également Directeur général des Archives nationales, est dû à la situation sanitaire marquée par l'expansion de la Covid-19, qui empêche toujours la tenue d'une rencontre directe avec M. Stora et la mise en place un plan d'action commun.

Cependant, M. Chikhi dit avoir «appris récemment que l'historien Stora avait finalisé son rapport cristallisant une idée générale sur les étapes et priorités de ce travail pour la partie française, et qu'il l'avait même soulevé au Président Macron». En attendant l'ouverture effective ce dossier, le même responsable a fait part de la volonté politique exprimée par les deux parties à ce sujet, rappelant que «le Président Tebboune avait annoncé expressément cette volonté et défini le cadre dans lequel ce dialogue devait se tenir», tout en reconnaissant que «nous avons perçu la même volonté chez la partie française».

Plus explicite, le Conseiller s'est dit «optimiste» quant au sort de ce travail bilatéral, et a confié «nous avons démontré à la partie française l'attachement de l'Algérie à tenir informer, honnêtement, son peuple des informations historiques dont elle sera destinataire, considérant que la liberté des Algériens est liée à la connaissance des origines et des hauts faits réalisés par les générations précédentes en faveur de la patrie».

«Nul n'a le droit de priver le citoyen algérien de prendre connaissance de son histoire», d'autant plus que le peuple «est de plus en plus passionné de savoir chaque détail lié à son histoire telle quelle avec ses avantages et ses inconvénients», a-t-soutenu, estimant, à ce propos, que «toute appréciation de faits qui ont marqué les différentes périodes traversées par le pays, reviendra finalement au peuple, une fois informé des vérités historiques».

«Nous souhaitons que la partie française sache que nous n'avons nullement l'intention d'obscurcir la vérité à notre peuple, de même que nous l'invitons à faire pareillement envers ses citoyens afin qu'ils soient informés des faits qui ont eu lieu lors de la période coloniale», a confié le chargé de la Mémoire nationale.

Et de passer en revue, dans ce contexte, les tentatives répétitives menées par des parties françaises dans le but de taire les vérités voire la cruauté subie par les Algériens lors de l'occupation.

La restitution des archives extorquées et dérobées a toujours été une position ferme pour l'Algérie depuis l'indépendance, et pour laquelle elle a déployé tellement d'efforts, obstrués à chaque fois par la partie française.

A ce sujet, M. Chikhi a conclu que la communauté française, en dépit de la position officielle de la France, «porte toujours un complexe vis-à-vis de son passé colonial», d'où la sensibilité de ce dossier de nature à «dévoiler les véritables faits ignobles de l'histoire de l'Hexagone, lequel s'efforce de les occulter par tous les moyens».

L'Algérie était considéré aux yeux du colonisateur français, poursuit le Conseiller, «un véritable champ d'essais pour mener des pratiques sauvages qu'il a eu à exercer, par la suite, dans d'autres colonies notamment en Afrique, où les autochtones ont pâti de la traite des esclaves dans laquelle ont été impliquées de hautes personnalités françaises.

Toutes ces pratiques sont déposées dans les archives». Mettre à nu ces faits «entamerait la notoriété de la France et l'image qu'elle tente de véhiculer comme étant un pays civilisé sous-tendant démocratie et respect des droits de l'Homme», et par conséquent «elle a été contrainte, et souvent même, de fermer les portes des archives devant les chercheurs», a-t-il témoigné.

Quant aux priorités de l'Algérie dans le modus operandi de la restitution, M. Chikhi a expliqué que la partie algérienne ne distingue aucunement entre les épisodes de l'histoire nationale, l'essentiel étant de «permettre à l'Algérien de s'enquérir de toute son histoire».

«D'aucuns pensent que l'intérêt est porté, depuis l'indépendance, sur le combat du mouvement national lors de la guerre de libération, or la vérité est tout autre. Il n'y a aucune distinction entre les phases de notre histoire, elles sont toutes aussi importantes les unes que autres, dans le sens où il n'est possible de procéder à une écriture parcellaire de notre passé», a-t-il souligné.

Lors des négociations pour la récupération des archives, la partie française a tenté de faire perdre du temps en demandant à l'Algérie de fixer ses priorités dans cette opération, «mais nous étions clairs à ce sujet. L'ensemble des archives sont pour nous une priorité», a-t-il dit.

S. O. B.

L'ARCHITECTE D'UNE ALGÉRIE MODERNE

Abane Ramdane ou comment revigorer le 1er novembre

Lorsque le comité des 22 s'est réuni à Clos-Salembier, sur les hauteurs d'Alger, Abane Ramdane croupissait en prison, Mais à sa sortie en janvier 1995, il s'attelle à partir de la région de l'algérois à dessiner les contours d'une organisation politico-militaire qui va donner une visibilité à la révolution contre le colonialisme français. Les neuf chefs historiques qui ont lancé l'insurrection le 1er novembre 1954 ne se donnent pas une direction centrale qui coifferaient leurs 5 zones (Oranie, Algérois, Kabylie, Constantinois et Aurès) et leurs chefs.

Chaque zone avait sa propre direction et les neuf devaient se réunir à nouveau en janvier 1955 pour faire le point. Après des mois de tergiversations et du vide qui s'est installé après la proclamation du 1er novembre 1954 Krim Belkacem désigne au printemps 1955 Abane Ramdane, un des responsables du MTLD de Messali Hadj et un ancien de l'Organisation spéciale (OS), son bras armé, à la tête la zone autonome d'Alger.

Abane aura pour mission de diriger la capitale qui devient la Zone autonome d'Alger (ZAA). Le patron de la zone IV, Rabah Bitat, sur qui est prise la ZAA, n'a ni la carrure politique ni les forces pour s'imposer à Alger. Trahi, il tombe en mars 1955 aux mains de la police française. Le moudjahid Lakhdar Bouregaa devenu chef de la zone II de la wilaya IV entre 1959 et 1960 raconte que les cinq régions «n'avaient aucun contact entre eux et que chacun faisait sa propre guerre». Il a fallu l'arrivée de Abane Ramdane en 1955 après sa sortie de prison pour que tout cela change. Abane en bon organisateur, prend les choses en mains et décide de négocier avec les forces politiques nationales de l'UDMA de Ferhat Abbas qui était pour l'intégration, les Oulémas favorables à l'assimilation et les Communistes, pour qu'ils rejoignent le FLN et abandonnent leurs organisations respectives.

Abane Ramdane prit alors contact avec Ouamrane en Kabylie. Ayant longtemps assumé ses responsabilités, d'abord au sein de l'organisation clandestine du PPA, et ensuite à la tête de l'OS pour la région de Sétif, Abane était un véritable dirigeant politique et un organisateur expérimenté. Dès qu'il prit ses fonctions il ne tarda pas à identifier le problème prioritaire et urgent : l'absence de vision et de stratégie politiques et, en deuxième lieu, mettre en place les structures adéquates destinées à soutenir la dynamique populaire. Pendant des semaines, il reçut de nombreux interlocuteurs dirigeants du PPA-MTLD, de l'UDMA, du PCA, des Oulémas,

Aissat Idir, le futur chef de l'UGTA, Moufdi Zakaria, le poète du M'Zab qui sera plus tard l'auteur de l'hymne national du pays.

A la suite de ses nombreux contacts, Abane réussit à arracher aux délégués qu'ils procèdent à la dissolution de leurs formations politiques respectives et qu'à titre individuel, leurs militants s'intègrent dans le processus de création du FLN, en vue de soutenir l'ALN dans tous les domaines.

Tous acceptent bon gré mal gré, 1955 et 1956. Abane Ramdane avait instruit Omar Boudaoud, désigné à la tête de la Fédération de France, d'œuvrer à l'organisation de communauté algérienne en France et de l'adhésion des partisans de Messali Hadj aux rangs du FLN. Fort de ses succès politiques, Abane organise le congrès de la Soummam avec le soutien de deux chefs de wilayas, Krim Belkacem (zone III) et Larbi Ben Mhidi (zone V). La zone IV suit le mouvement.

Trois des cinq wilayas soutiennent la nouvelle organisation. La wilaya II est plus circonspecte, en raison de désaccords avec l'Etat-major d'Alger sur l'attaque du 20 août 1955 au cours de laquelle son chef



Zighoud Youcef a mobilisé aux côtés des maquisards la population qui s'est soulevée contre les colons. Enfin la wilaya 1, en proie aux dissensions et aux affrontements internes, est absente.

UNE DYNAMIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Le Congrès de la Soummam se tient finalement après moult péripéties. L'absence d'une stratégie politique qui devait accompagner la proclamation du 1er novembre sur le terrain risquait de couper les éléments de l'ALN de la population. C'était la grande hantise de Abane qui voulait donner une assise politico-militaire à la révolution.

Ce sera chose faite avec le congrès de la Soummam qui sort avec une plateforme ou l'on retrouve tous les attributs d'une nation en devenir. Feu Ait Ahmed avait raison de dire que «le sens capital de cet événement réside dans la nature politique et contractuelle d'une stratégie de libération nationale élaborée par le congrès de la Soummam».

Le congrès de la Soummam a élaboré une stratégie de guerre, digne des grandes révolutions et répondait aux exigences d'une guérilla capable d'affronter une grande armée disposant de toutes les armes redoutables comme l'armée française, soutenue par l'armada de l'Alliance atlantique.

L'unification de la direction de la Révolution armée pour la première fois dans l'histoire des insurrections survenues durant la période coloniale est l'une des décisions historiques du Congrès de la Soummam, avec la création d'un CNRA, du CCE, symbole de la direction collégiale, l'organisation du territoire national en six wilayas, plus la Zone Autonome d'Alger, la création de la Fédération FLN en France, l'adoption de la plateforme politique qui a permis la mise en place des structures et instances de la Révolution sur les plans intérieur et extérieur, en vue de transformer la lutte armée en une révolution populaire, et définir le champ d'action sur le plan diplomatique et conquérir l'opinion internationale pour soutenir la lutte armée du peuple algérien et son droit à recouvrer sa souveraineté nationale. Les groupes de résistants éparpillés çà et là sont transformés en une armée de libération nationale dotée d'unités régulières, du faoudj au bataillon, avec ses grades jusqu'au colonel, assurant sa formation militaire et l'acquisition des armes de plus en plus modernes pour faire face aux forces de l'ennemi, sans oublier la stratégie en vigueur de guérilla. Les décisions prises par le Congrès dans les domaines de l'organisation populaire, de la logistique, de la santé, enfin rien n'est laissé au hasard.

Les Ben M'hidi, Krim, Abbane, Zighoud, Ouamrane, Bentobbal et autres Amirouche, Benaouda, Bouguerra, Temmam n'ont pas démérité et se sont élevés au niveau des officiers supérieurs de l'armée ennemie, y compris les stratèges militaires et politiques de l'Etat français à travers toutes les années de guerre jusqu'à l'avènement du général de Gaulle et la 5e republique. Sans l'avoir voulu expressément, Abane et son groupe sont devenus, de fait, une direction centrale.

Alger parle au nom de l'Algérie ; on est loin de sa compétence initiale, la seule ZAA. L'exécutif national et central est composé de trois politiques : Ramdane Abane, Benyoucef Ben Khedda et Saad Dahlab, et de deux chefs maquisards : Larbi Ben Mhidi et Krim Belkacem. Ahmed Ben Bella s'oppose immédiatement aux décisions du congrès de la Soummam, conteste la composition du CNRA créé par le congrès. Les «ralliés», les responsables politiques qu'Abane a gagnés à la cause du FLN sont trop nombreux.

LE COMPLOT CONTRE ABANE

Depuis Le Caire, le CNRA complote en Tunisie pour isoler Abane et ses proches de leur arrière et s'appuie sur les services militaires du Caire, méfiants vis-à-vis de ceux qu'ils dénoncent. Mais entre l'automne 1956 et le printemps 1957, le rapport de forces évolue en défaveur d'Abane.

La répression se durcit à Alger, en proie aux opérations des fidayine contre les Européens.

Les parachutistes du général Massu prennent la ville en main pour briser notamment en janvier 1957, la semaine de grève nationale du FLN destinée à montrer à l'Assemblée générale des Nations unies en session à New York et au monde que le peuple algérien est derrière l'organisation. Krim, éclipsé par le brio et la culture politique d'Abane, ne cache plus ses inimités. Fin février 1957, les cinq membres du Comité de coordination et d'exécution (CCE) sont contraints de quitter Alger et se donnent rendez-vous à Tunis, renonçant ainsi à l'un des deux grands principes arrêtés au congrès de la Soummam, à savoir «la primauté de l'intérieur sur l'extérieur» qui sacralise les maquisards au détriment des responsables installés à l'extérieur. Mais il est entendu que cet exil sera provisoire, le temps de faire le ménage parmi les restes éclatés de la délégation extérieure. Deux groupes se forment. Abane et Ben M'hidi (arrêté par les paras la veille du départ puis exécuté) passeront par l'ouest, Krim, Ben Khedda et Dalhab par l'est. Krim, de passage en wilaya II, contacte Lakhdar Ben Tobbal, son nouveau chef depuis le 24 septembre 1956 après la mort de Zighoud Youcef et le convainc d'aller à Tunis avec lui.

Début juin 1957, après quatre mois de voyage, c'est enfin l'arrivée à Tunis. Abane a gardé un mauvais souvenir de sa traversée de la wilaya V.

Le même mois se tient à Guenzet, près de la capitale tunisienne, la réunion préparatoire du CNRA convoqué en août au Caire. Abane y critique vivement la wilaya V qu'il juge «féodale» et se met à dos son nouveau patron, Abdelhamid Boussouf. À la veille de son départ, le CCE et le CNRA sont réorganisés : l'exécutif passe de cinq à douze membres, Abane et Krim sont les seuls à sauver leur place, et il n'y a plus que trois politiques pour neuf chefs maquisards.

Au CNRA, dont le nombre est porté de 17 à 22, les colonels font une entrée en force et sont désormais majoritaires. Le rapport de force est inversé. Le pouvoir passe aux mains du trio Krim Belkacem (forces armées), Abdelhafid Boussouf (communications et renseignements), Lakhdar Ben Tobbal (contrôle des émigrations). Abane est marginalisé, il devient responsable du Moudjahid, le nouvel hebdomadaire du Front.

Il ne cesse pas pour autant de s'exprimer et de contester le trio qui l'a évincé et ses orientations. C'en est trop pour ces derniers qui l'attirent au Maroc où il est liquidé fin décembre 1957.

Le Congrès de la Soummam a balisé le chemin menant à la restauration de la souveraineté nationale enclenché le 1er novembre 1954. L'enjeu pour le tandem Abane Ramdane-Larbi Ben M'hidi était de parvenir à «une seule Révolution et une seule voix.

La victoire du congrès a été celle d'Abane qui va porter un regard critique, neuf, lucide sur les conditions du déclenchement de la Révolution. Abane était incisif, tranchant, d'un caractère irréductible et qu'il s'était opposé à l'individualisme, à l'esprit clanique et au leadership naissant de certains responsables politiques ou militaires, de l'intérieur comme de l'extérieur.

Le sceau du 1er Novembre était l'indépendance qui donnera lieu à un Etat moderne où la justice et la citoyenneté trouvent leurs sens entiers.

Hocine Adryen

ÉTATS-UNIS

Dans la dernière ligne droite, Trump et Biden se disputent la Floride

À Tampa, le président a tenu un meeting enflammé, tandis que, à quelques kilomètres de là, son opposant démocrate lui reprochait sa gestion du Covid.

Deux salles, deux ambiances. Donald Trump et Joe Biden ont fait campagne, jeudi 29 octobre, en Floride, État clé où le candidat démocrate a redoublé d'attaques sur la gestion du Covid-19 par le président, en retard dans les sondages, qui a, lui, vanté les derniers chiffres de croissance. Deux styles de candidats, deux stratégies de campagne, deux approches radicalement différentes face à l'épidémie de coronavirus : les habitants du « Sunshine State » ont assisté à un concentré de cette campagne 2020.

Nettement plus en retrait que son adversaire, Joe Biden, 77 ans, qui a peu quitté sa petite ville de Wilmington, dans le Delaware, a mis en avant la nécessité de donner l'exemple face à la pandémie meurtrière du coronavirus. « Donald Trump a à nouveau tenu ici un événement ultra-propagateur », a dénoncé le vice-président américain jeudi soir sous la pluie à Tampa, à vingt minutes du lieu où Donald Trump s'était exprimé quelques heures plus tôt.

« Il propage davantage que juste le coronavirus, il propage la division et la discorde. Nous avons besoin d'un président qui va nous rassembler », a-t-il poursuivi. Porter un masque, respecter les gestes barrières, « ce n'est pas une prise de position politique, c'est un devoir patriotique ! » s'est-il exclamé, devant quelques centaines de personnes qui assistaient à ce meeting en « drive-in », depuis leur voiture. « Je vais mettre en place un plan pour gérer cette pandémie de façon responsable, unir le pays au sujet des tests, du traçage des cas contacts et des masques », a ajouté l'ex-bras droit de Barack Obama, avant que l'averse n'écourte son discours.

Les États-Unis connaissent une recrudescence de l'épidémie. Ils ont enregistré plus de 90 000 nouveaux cas entre mercredi et jeudi, un nouveau record, selon un comptage de l'université Johns-Hopkins. À l'opposé, Donald Trump, 74 ans, se montre désormais ouvertement ulcéré par l'attention trop grande accordée, à son goût, à ce virus qui a fait plus de 228 000 morts aux États-Unis.



Le président américain, qui mobilise partout où il passe des foules importantes, le plus souvent peu soucieuses du port du masque et de la distanciation physique, fait de la taille de ces rassemblements son principal atout de campagne et moque à la moindre occasion son adversaire, incapable, selon lui, de susciter un tel enthousiasme.

« Dans cinq jours, nous allons gagner la Floride, nous allons gagner quatre ans de plus ! » a lancé Donald Trump depuis Tampa, coiffé d'une casquette rouge « Make America Great Again ». Fait rare : il était accompagné de sa femme Melania, qui a fait une brève allocution. « Une voix pour le président Trump est une voix pour une Amérique meilleure », a-t-elle affirmé, lunettes de soleil sur le nez.

Le président américain a vanté la hausse, annoncée le matin même, de 33,1 % du produit intérieur brut au troisième trimestre (en rythme annualisé). « Tellement heureux que ce fantastique chiffre du PIB soit sorti avant le 3 novembre », avait-il tweeté plus tôt. Mais ce chiffre, aussi spectaculaire soit-il, surgit après un plongeon tout aussi historique de 31,4 % au printemps. Il a en outre été essentiellement soutenu par les aides généreuses versées par le gouvernement fédéral face à la pandémie, et qui ont désormais pour la plupart pris fin.

Portant ses célèbres lunettes « Aviator » Joe Biden, a toutefois aussi attaqué le bilan économique du milliardaire républicain, l'un de ses points forts dans les sondages. « Nous avons laissé à Donald Trump une économie solide », a-t-il affirmé dans un rassemblement l'après-midi sur le site d'une université au nord de Miami. « Et comme tout ce dont il a hérité, il l'a dilapidée. » En difficulté dans le Wisconsin et le Michigan, deux États qu'il avait remportés d'extrême justesse en 2016 face à Hillary Clinton, Donald Trump ne peut se permettre de perdre également la Floride s'il veut espérer un second mandat. Une victoire de Joe Biden dans ce grand État du Sud-Est, où les résultats devraient être annoncés assez tôt le soir du 3 novembre, pourrait mettre rapidement fin au suspense de la soirée électorale. Or, les deux septuagénaires sont au coude-à-coude dans cet

PRÉSIDENTIELLE EN CÔTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo brise le silence

DEPUIS hier, les partisans du Front populaire ivoirien jubilent, les ténors de l'opposition Pascal Affi N'Guessan et Henri Konan Bédié sont revigorés. La raison ? L'ex-président de la Côte d'Ivoire Laurent Gbagbo, qui vit toujours en exil en Belgique, est sorti de son silence après neuf ans. Quelle est aujourd'hui la portée de son message à quelques heures seulement du premier tour de l'élection présidentielle ?

La question mérite d'être posée alors que beaucoup d'Ivoiriens redoutent de nouvelles violences autour du scrutin. Et les motifs de s'inquiéter ne manquent pas. hier soir tard dans la nuit, on apprenait que le convoi du secrétaire général de la présidence ivoirienne Patrick Achi, un des directeurs de campagne d'Alassane Ouattara, a été mitraillé. près d'Agbaou (150 kilomètres au nord d'Abidjan), sans qu'il y ait de blessés.

Le président Alassane Ouattara brigue un troisième mandat controversé face à une opposition qui a appelé à la « désobéissance civile ». Depuis trois mois, violences et affrontements intercommunautaires ont fait une trentaine de morts. «Ce qui nous attend, c'est la catastrophe. C'est pour ça que je parle. Pour qu'on sache que je ne suis pas d'accord pour aller pieds et poings liés à la catastrophe. Il faut discuter », a déclaré Laurent Gbagbo sur TV5 Monde, depuis la Belgique, où il attend un éventuel procès en appel devant la Cour pénale internationale (CPI), après son acquittement en première instance de crimes contre l'humanité. « Discutez ! Négociez ! Parlez ensemble ! Il est toujours temps de le faire […]. Je suis résolument du côté de l'opposition. Je dis, vu mon expérience, qu'il faut négocier ! » a insisté l'ancien président, âgé de 75 ans.

La colère, « je la comprends et je la partage ». « Pourquoi veut-on faire un troisième mandat ? Il faut qu'on respecte ce qu'on écrit, ce qu'on dit. […] Si on écrit une chose et qu'on fait une autre, on assiste à ce qui arrive aujourd'hui », a-t-il estimé à propos de son ancien adversaire, Alassane Ouattara.

La Constitution ivoirienne n'autorise que deux mandats présidentiels, mais, selon Alassane Ouattara, l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2016 a remis le compteur à zéro, ce que conteste farouchement l'opposition.

La prise de parole de Laurent Gbagbo était attendue depuis des mois par ses partisans, qui espèrent son retour en Côte d'Ivoire.

LAURENT GBAGBO RÉSOLUTION DANS L'OPPOSITION

« Depuis mon arrestation le 11 avril 2011, je n'ai pas parlé, sauf lors de l'interrogatoire devant la CPI. [...] J'attendais d'être en Côte d'Ivoire avant de parler […], mais les querelles nous amènent dans un gouffre. [...] Si je me tais, ce ne serait pas responsable, donc, j'ai décidé de m'exprimer », a-t-il expliqué.

Laurent Gbagbo a aussi accusé M. Ouattara de « manque d'élégance » à son égard en ne lui fournissant pas un passeport, mais il a souligné : « Si je veux rentrer au pays, je rentre […], mais je ne veux pas rentrer et provoquer des palabres. C'est pour ça que je ne suis pas rentré. »

À une centaine de kilomètres au nord, d'Abidjan, le convoi de Patrick Achi, secrétaire général de la présidence, « a été mitraillé par des inconnus à l'arme automatique près d'Agbaou où il venait de tenir un meeting ».

« Personne n'a été touché. M. Achi va bien », a confirmé, à moins de 48 heures de la présidentielle, une personne de son entourage.

De nombreux Ivoiriens craignent une nouvelle crise majeure, dix ans après la crise postélectorale issue de la présidentielle de 2010 qui avait fait 3 000 morts dans ce pays d'Afrique de l'Ouest de 25 millions d'habitants, qui compte une soixantaine d'ethnies.

Signe de la fébrilité ambiante, de nombreux Abidjanais quittaient la ville. À une gare d'Adjamé (quartier Abidjan), point de départ pour l'intérieur du pays, des dizaines de personnes chargeaient sacs, valises et baluchons sur les bus.

« Je voyage aujourd'hui par rapport à ce qui s'est passé la dernière fois [la crise de 2010-2011, NDLR]. J'ai peur. Je préfère rentrer en famille » à Yamoussoukro, a confié à l'AFP Sandrine Dia Amoin.

L'opposition, incarnée par l'ex-président Henri Konan Bédié, 86 ans et Pascal Affi N'Guessan, 67 ans, n'a pas fait campagne. Mais les deux hommes ne se sont pas formellement retirés du scrutin. Ouattara, 78 ans, et Bédié, 86 ans, vieux rivaux présents sur la scène politique ivoirienne depuis trois décennies, s'affrontent donc une nouvelle fois dans un pays où l'âge moyen est de 19 ans.

R. I.

LIGUE 1 FRANÇAISE : FARID EL-MELALI (ANGERS) CONDAMNÉ À 6 MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

L'ATTAQUANT algérien d'Angers (Ligue 1 française de football), Farid El-Melali, a écopé jeudi de six mois de prison avec sursis et devra indemniser ses victimes au titre du préjudice moral subi, rapporte le journal Ouest France. Visé par deux plaintes, à chaque fois pour des faits d'exhibition sexuelle, l'ancien joueur du Paradou AC a été condamné dans le cadre d'une procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC ou plaider-coupable). La peine est assortie d'un sursis probatoire de 18 mois et d'une obligation de soins psychiatriques, ainsi que de 2.000 euros d'amende. Le joueur doit également indemniser les victimes, deux femmes dont une vivait dans son immeuble, pour le préjudice moral subi, selon France Football .

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE 2019-2020 : LA FINALE REPORTÉE (CAF)

LA FINALE de la Ligue des champions d'Afrique 2019-2020, initialement prévue le 6 novembre au Caire, est reportée à une date ultérieure, a annoncé jeudi la Confédération africaine de football (CAF).»Sur requête des autorités d'Egypte, la date de la finale est reportée. Discussions officielles en cours pour trouver la meilleure date possible du calendrier. A ce stade, rien encore qui convienne à toutes les parties prenantes», a écrit l'instance africaine sur son compte Twitter. Outre le report de la finale, la CAF a également reporté la demi-finale retour entre les Egyptiens du Zamalek et les Marocains du Raja Casablanca qui devait se jouer le 1er novembre au stade du Caire. Au match aller disputé à Casablanca, le Zamalek s'est imposé sur le score de 1-0.C'est le deuxième report de cette rencontre après le premier le 24 octobre, suite à la détection de 8 cas positifs au coronavirus au sein de la formation marocaine. L'autre demi-finale de la Ligue des champions, Al Ahly avait composté son billet pour la finale en dominant en aller-retour les Marocains du WA Casablanca (2-0, 3-1).

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF 2020/2021 :

Les deux périodes d'enregistrement des joueurs fixées

LA PREMIÈRE période d'enregistrement des joueurs devant prendre part aux compétitions interclubs de la CAF (Ligue des champions et Coupe de la Confédération 2020-2021) est fixée du 21 octobre au 10 novembre 2020, a indiqué la Confédération africaine de football .Les joueurs inscrits durant cette période sont éligibles pour jouer à partir du 1er tour préliminaire des deux compétitions, précise l'instance africaine. Quant à la 2ème période d'enregistrement des joueurs, elle s'étalera du 11 au 30 novembre prochain, et les joueurs inscrits durant cette période sont éligibles pour jouer à partir du 2ème tour préliminaire. Par ailleurs, la commission des compétitions Interclubs de la CAF a décidé d'exempter les équipes des amendes d'enregistrement des joueurs pour la 2ème période pour cette saison vue la situation de la pandémie de COVID-19.

AHMAD AHMAD (PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL (CAF)

«La CAF et le football africain ont besoin de stabilité»

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), le Malgache Ahmad Ahmad, a estimé que son instance avait besoin de «stabilité», tout en évoquant un bilan «positif» au lendemain de son annonce de briguer un second mandat à la tête de l'instance africaine. «Avant de me décider, j'ai aussi écouté.



Ceux qui m'ont élu en 2017 m'ont dit que le bilan était positif, même si on peut toujours améliorer les choses. J'ai donc décidé d'assumer mes responsabilités et d'accepter d'être candidat, sous réserve d'avoir les parrainages nécessaires. La CAF et le football africain ont besoin de stabilité», a-t-il indiqué dans un entretien accordé à Jeune Afrique. Le président de la CAF a annoncé mercredi sa candidature pour un second mandat à la tête de l'instance africaine, dont l'assemblée générale élective aura lieu le 12 mars prochain à Rabat (Maroc). «La CAF a beaucoup changé depuis 4 ans. Je suis fier du travail accompli par mon équipe. Qu'elle soit remerciée, ainsi que les soutiens du football en Afrique et au-delà. Après réflexion et consultation, j'ai décidé de me représenter», a écrit le patron de la CAF sur son compte Twitter. Toutefois, et selon BBC Sport Africa, Ahmad Ahmad a été jugé coupable d'avoir enfreint divers codes d'éthique et risque une suspension de la part de la Fifa. Toute interdiction est susceptible d'exclure les chances de M. Ahmad de se représenter, étant donné qu'il devrait passer un test d'éligibilité pour reprendre sa place au sein du Conseil de la Fifa. Interrogé sur son premier mandat, le président de la CAF a défendu ses projets et ses acquis réalisés jusque-là depuis son élection en 2017.»Nous nous sommes employés à réformer la CAF pour qu'elle réponde aux standards internationaux. C'était important de le faire, notamment pour nos partenaires présents et futurs. Nous avons aussi mis en place un certain nombre de commissions, ainsi qu'une procédure d'audit interne, avec des gens reconnus pour leurs compétences. Il y a eu la réforme de la CAN, mais nous avons aussi beaucoup fait pour les compétitions de jeunes : nous avons réorganisé le système des qualifications et réformé le format des phases finales», a-t-il ajouté . Enfin, Ahmad Ahmad s'est réjoui d'être soutenu par la majorité des fédérations nationales lors des prochaines élections, laissant entendre que sa victoire est déjà assurée. «Je ne pense pas que qui que ce soit se présente contre moi, parce que j'ai le soutien de 46 fédérations, sur les 54 affiliées à la CAF. Mes éventuels compétiteurs savent que la majorité des électeurs voteront en ma faveur. Si je fais un deuxième mandat, j'aurai alors 65 ans à la fin de celui-ci. A cet âge-là, j'aspirerai à rester à Mahajanga, chez moi à Madagascar, et à faire autre chose. J'avais dit que si on me sollicitait pour un deuxième mandat, je le ferai. Mais après, je laisserai la place à quelqu'un d'autre», a-t-il conclu. L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021 sur son site officiel.

Cyclisme/Coupe d'Afrique-2021 : Les parcours des différentes épreuves arrêtés

LES PARCOURS concernés par la prochaine Coupe d'Afrique des nations de cyclisme, prévue en octobre 2021 à Oran, ont été arrêtés. Ils seront les mêmes qui abriteront les courses de cette discipline lors des Jeux méditerranéens (JM) que la capitale de l'Ouest accueillera lors de l'été 2022, a-t-on appris mercredi auprès de la ligue de wilaya. A cet effet, la 5e périphérique reliant Belgaid à El Kerma (Est d'Oran) sur une distance de 21 kilomètres sera le théâtre de la course contre la montre, a indiqué, à l'APS, le président de la Ligue oranaise de cyclisme, Karim Guerabiou. Quant à la course sur route, les cyclistes vont sillonner les villes d'Oran, le point de départ et d'arrivée, Oued Tlélat, Sig, Mers El Hadjadj et Arzew, a détaillé le même responsable. S'agissant du circuit fermé, les participants seront conviés à faire une boucle de quatre kilomètres entre l'hôtel «Meridien» et l'hôtel «Sheraton», ajoute-t-on de même source, rappelant au passage que cette compétition était prévue pour le mois d'octobre en cours avant qu'elle ne soit décalée en raison de la pandémie de coronavirus. Assurant que toutes les dispositions ont été prises pour le succès de la compétition, le président de la Ligue oranaise de cyclisme a estimé, en outre, que le déroulement dans cette wilaya de la Coupe d'Afrique des nations de la discipline sera «une répétition générale pour les épreuves de la petite reine» avant les JM qui sont programmés du 25 juin au 5 juillet 2022. «Ce sera l'occasion pour les organisateurs de l'évènement méditerranéen, dont je fais partie, de tirer de précieux enseignements pour que tout soit fin prêt lors de ce rendez-vous», a-t-il encore dit. La Coupe d'Afrique des nations de cyclisme a été, d'ailleurs, parmi les dossiers évoqués récemment lors d'une réunion ayant regroupé à Oran les responsables du comité d'organisation des JM, une délégation du Comité olympique et sportif algérien, à sa tête son nouveau président, Abderrahmane Hamad, et le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Kheïreddine Barbari, rappelle-t-on.

USM Alger : Plusieurs cas positifs détectés, le match amical face au PAC annulé

L'USM ALGER a annoncé jeudi la détection de « plusieurs cas positifs asymptomatiques» au coronavirus (Covid-19), à la veille du match amical qui devait se dérouler vendredi face au Paradou AC. « Dans le respect et la continuité des règles du protocole sanitaires édictées par les pouvoirs publics mais aussi soucieux de préserver la santé de nos joueurs et celle de l'équipe adverse, notre club a effectué de nouveaux tests PCR 48 h avant le match amical initialement prévu contre le PAC (ce vendredi 30 octobre à 16h00 au stade Hydra). Malheureusement, les résultats définitifs obtenus indiquent la présence de plusieurs cas positifs asymptomatiques», a indiqué l'USMA dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Le club phare de Soustara a déjà annoncé dimanche dernier la contamination de cinq joueurs, testés positifs au Covid-19, mais «totalement asymptomatiques». «A cet effet, la décision a été prise de confiner l'ensemble de notre groupe dans un hôtel de la banlieue de la capitale. Bien évidemment, la préparation se poursuivra pour les joueurs qui ne sont pas contaminés «, ajoute l'USMA dans le communiqué. Les Rouge et Noir devront disputer au moins cinq matches amicaux avant d'entamer la nouvelle saison, avec au menu la Supercoupe d'Algérie, programmée le 21 novembre face au CR Belouizdad au stade du 5-Juillet.

MEHDI AIZEL (DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DU MOULOUDIA D'ALGER) :

«Nous avons porté l'affaire de Rooney devant la Justice»

Le Directeur de l'Administration Générale du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football),Mehdi Aizel a révélé mercredi à Alger, que la direction du club algérois a porté l'affaire de l'attaquant camerounais, Rooney Eva Wankewai devant la justice pour falsification de documents, après n'avoir reçu aucune réponse de la part des instances du football algérien, à savoir la Ligue du football professionnel (LFP) et la Fédération algérienne de football (FAF).»



Après que la LFP et la FAF n'ont pas répondu à nos attentes, nous avons décidé de recourir à la justice pénale pour trancher l'affaire du joueur camerounais qui a falsifié sa carte de joueur international. Nous faisons confiance à la justice pour nous rétablir dans nos droits» a indiqué Aizel, lors d'une conférence de presse tenue à la salle de conférence du stade du 5 juillet (Alger).»Nous avons reçu une correspondance de la Fédération camerounaise de football, qui affirme que l'attestation du joueur est falsifiée, raison pour laquelle, le contrat du joueur a été résilié, et son salaire bloqué.Toute personne impliquée dans cette affaire sera entendue par la justice», a souligné Aizel en précisant que «Rooney a été renvoyé définitivement du club, suite à la résiliation de son contrat. Mais la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), n'a pas appliqué la réglementation, malgré la falsification de sa carte internationale». Le dirigeant du club algérois a, par la suite, «accusé les instances dirigeantes du football national, en soulignant que son club est victime de lutte d'intérêt, en affirmant avoir reçu dans un premier temps, une correspondance de la part du président de la LFP, dans laquelle il prétend que le dossier est inacceptable, mais deux heures après, la CNRL nous adresse par courrier électronique, que le dossier est accepté. Cette «contradiction flagrante» prouve que certains veulent nuire au club en raison des luttes d'intérêts». «La falsification de documents est punie par la loi, et le joueur est passible d'une suspension de deux ans à laquelle s'ajoute une amende financière. Nous sommes prêts à assumer les retombées de cette affaire, car nous n'avons commis aucune irrégularité dans cette affaire, et nous sommes une nouvelle direction», a encore ajouté Aizel.

LE MCA SAISIT LA FIFA

Dans son intervention Aizel a révélé d'autre part que la direction du MC Alger a envoyé un dossier de 100 pages à la FIFA pour se plaindre du joueur Camerounais. «Nous avons perdu beaucoup de temps dans cette affaire et la Ligue nous avait assuré que le joueur soudanais Al-Ghorbal sera qualifié, mais tout a changé en une nuit». Suite à cette affaire, le MCA a perdu la licence du deuxième joueur étranger, en la personne de l'attaquant international soudanais Mohamed Abderrahmane Youssef «Al-Ghorbal», puisque Rooney Eva Wankewai est toujours considéré dans l'effectif des Vert et Rouge. L'autre licence internationale du MCA a été obtenue par l'Ivoirien Isla Daoudi Dioumandi. La Ligue de football professionnel (LFP) avait annoncé récemment que sa commission de discipline «n'avait pas le pouvoir» de se prononcer sur l'affaire opposant le MC Alger au joueur camerounais Rooney Eva Wankewai, «en l'absence d'un jugement pénal pour faux et falsification d'un document exigé pour l'obtention de la licence». Elle a néanmoins laissé au MC Alger le choix «d'agir comme il juge approprié» dans cette affaire. En plein bras de fer avec Roony duquel il veut se séparer, le MCA accuse son joueur camerounais d'avoir falsifié la lettre de la Fédération camerounaise de football prouvant qu'il est un joueur international. Un document nécessaire pour rejoindre n'importe quel club de l'élite algérienne.

COMMUNIQUE DE LA FAF

LES RESPONSABLES de la Fédération algérienne de football (FAF) et ceux de la Ligue de football professionnel (LFP) sont consternés par la sortie médiatique surréaliste d'un pseudo dirigeant au parcours sportif squelettique qui, pour cacher son ignorance en matière de gestion et de gouvernance, s'est attaqué frontalement et sans vergogne aux Présidents de ces deux institutions. Les supporters du Mouloudia d'Alger ne sont pas dupes et l'affaire Rooney en est la meilleure preuve. D'ailleurs, la FAF et la LFP sont au moins d'accord sur un point avec ce pseudo dirigeant : l'argent de Sonatrach appartient au peuple et il n'est donc pas question de le dilapider. Il est pour cela utile de rappeler à ce monsieur en mal de reconnaissance que ni la FAF ni la LFP n'étaient à la table des négociations au moment du recrutement du joueur camerounais auquel on a offert un salaire mirobolant de Sonatrach et un contrat de trois saisons en béton. La FAF et la LFP n'ont pas non plus racheté le contrat d'un nouveau joueur étranger avec l'argent de Sonatrach avant même la résiliation officielle du contrat de Rooney. Par ailleurs, la FAF a mobilisé son personnel le mardi 27 octobre 2020 au-delà de minuit pour aider et accompagner les clubs algériens dans le cadre des transferts de leurs joueurs à travers le système DTMS, avec une attention particulière au MCA qui, au même titre d'autres formations, a toujours eu l'aide nécessaire de l'instance fédérale lorsque ce club s'est retrouvé face à de sérieuses difficultés et contentieux, y compris au niveau de la FIFA. Toutefois, et par respect aux supporters du Mouloudia d'Alger, la Fédération tout comme la Ligue restent à la disposition de ce club et de tous les clubs algériens pour solutionner tout problème, mais toujours dans la cordialité et le respect de la règlementation. Pour sa part, Me Youcef HAMOUDA, Président de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) fera des sorties médiatiques pour apporter les éclairages nécessaires concernant cette affaire et surtout les contradictions à tous les propos mensongers colportés à ce sujet. Enfin, la FAF et la LFP se réservent le droit de traduire ce pseudo dirigeant devant toutes les instances juridictionnelles pour répondre de ses élucubrations.

LIGUE 1 (PRÉPARATION) : LE MCA ET L'OM SE NEUTRALISENT EN AMICAL (1-1)

LE MC ALGER et l'Olympique Médéa se sont neutralisés 1-1 (mi-temps : 1-1), en match amical préparatoire disputé jeudi à Alger. Tout s'est joué en première période : les Algérois ont ouvert le score sur un corner tiré par Benaldjia et détourné dans sa propre cage par un joueur de l'OM, avant que les visiteurs n'égalisent dans la foulée par Khelf-Ellah. Il s'agit du troisième test amical disputé par le MCA après avoir donné la réplique à la sélection nationale des moins de 20 ans (3-3) et à l'équipe de la Gendarmerie nationale (3-1).Ce match de préparation face à l'OM vient clôturer le troisième stage de préparation effectué par les joueurs de l'entraîneur Nabil Neghiz après un premier effectué à Alger, suivi par un autre à Mostaganem. Le vice-champion d'Algérie devrait enchaîner avec un quatrième stage bloqué, sur demande de l'entraîneur Neghiz, au cours duquel il sera question d'apporter les dernières retouches technio-tactiques avant le coup d'envoi du championnat prévu le 28 novembre. Le MCA entamera la saison 2020-2021 en déplacement face à l'USM Bel-Abbès, tandis que l'OM jouera à domicile devant la JS Saoura.

LIGUE 1 : L'ENTRAÎNEUR BOUAKAZ OFFICIELLEMENT À L'US BISKRA

L'ENTRAÎNEUR suisso-tunisien Moez Bouakaz s'est officiellement engagé pour une saison avec l'US Biskra, a annoncé jeudi le club de Ligue 1 algérienne de football. Présenté jeudi au siège du club des «Ziban» en présence du président Farès Benaïssa et le manager général Abdelkader Terria, Bouakaz succède à Nadir Laknaoui, qui a rejoint le NA Hussein-Dey.»Bouakaz dirigera la séance d'entrainement de jeudi soir», a écrit la cellule de communication de l'USB sur les réseaux sociaux.Le technicien suisso-tunisien sera secondé par l'ancien international algérien Haddou Moulay, qui était à la tête de l'équipe depuis le début de saison. Bouakaz (54 ans) possède une longue expérience sur les bancs des clubs algériens, à commencer par l'ES Sétif en 2007, avant de diriger l'USM Bel Abbes, le RC Relizane, le MC Oran, la JS Saouara, l'USM Béjaia et CA Bordj Bou Arréridj.

RC RELIZANE : LES CINQ DERNIÈRES RECRUES PRÉSENTÉES DEVANT LA PRESSE

LA DIRECTION du RC Relizane, qui a trouvé des difficultés pour lancer les préparatifs de son club, nouveau promu en Ligue 1 de football, a réussi néanmoins à renforcer ses rangs dans les derniers jours du mercato estival clôturé mardi.Les dirigeants du RCR ont ainsi présenté, jeudi, leurs dernières recrues estivales devant la presse. Il s'agit de Gharbi, Barka, Chetih, Helal et Hitala.Quelques jours auparavant, le club de l'Ouest du pays a engagé Koulkhir, Barakat et Ould Hamou. L'opération de recrutement a débuté avec l'arrivée du gardien de but Bousder, qui fait son retour au club après un passage au MC El Eulma, Kadri, Balegh et Nekrouf, rappelle-t-on.En tout et pour tout donc, ils sont 12 joueurs à avoir rejoint le RCR en prévision du championnat de l'exercice à venir, dont le coup d'envoi est prévu pour le 28 novembre.

2e PARTIE

Du caractère miraculeux de la naissance du Prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui



PAR DR TAHAR BADAOUI



En revanche, il y eu bien la pratique d'enterrer vivantes, les filles en bas âges, mais c'était le fait de certaines classes, d'un rang social inférieur sur les plan matériel et moral, pratique sauvage contre laquelle le Saint Coran, se souleva énergiquement. En effet, la Sourate dite : «les Abeilles » dispose dans ses versets 57, 58 et 59 : « Et ils assignent à Dieu des filles. -Pureté à Lui - et à eux- mêmes, ce qu'ils désirent. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille, son visage s'assombrit, cependant qu'il suffoque. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit- t-il la garder malgré la honte, ou l'enfuira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement. ! ».

Ainsi, sont blâmés à la fois : l'impiété d'attribuer des enfants à Dieu, l'illogisme de faire de ces enfants des filles (tandis qu'on se souhaite à soi même des garçons), et la criminelle pratique de tuer les filles au berceau. De plus, vient s'ajouter une autre hérésie à savoir : les anges furent longtemps considérés, auprès des idolâtres, comme filles de Dieu.

Du point de vue religieux, l'Arabie était idolâtre, rares ceux qui avaient embrassé des religions monothéistes telles le christianisme ou le judaïsme. Les citoyens mecquois, les plus épanouis, eurent la notion d'un Dieu unique, mais auquel ils firent intercéder des divinités créées de toutes pièces, servant d'intermédiaires entre le Seigneur Tout Puissant et les humains.

D'autre part, et chose assez curieuse, ils ne croyèrent ni à la résurrection, ni à la vie de l'Au-delà. Ils eurent conservé le pèlerinage à la Maison sacrée, la Ka'ba, édifice élevé par le père des Prophètes Abraham, assisté de son fils aîné Ismaël, Salut Divin Sur Eux. Mais les deux mille ans qui séparèrent ces Arabes du Vénéré Prophète Abraham, firent dégénérer ce pèlerinage en une foire commerciale, une idolâtrie sordide sans la moindre influence sur le comportement individuel, tant social que spirituel.

L'une des coutumes les plus anciennes qui s'observaient chez les Arabes était la vendetta, ou poursuite du droit privé qui par le jeu des coutumes devenait un droit tribal. La tribu était tenue de protéger chacun de ses membres dans sa personne, ses biens et son honneur. La victime d'un meurtre devait être vengée par sa tribu, sous peine pour celle-ci, d'être à jamais déconsidérée, méprisée et de créer un précédent dangereux pour son existence même. La tribu était solidairement responsable de tout meurtre, commis par l'un de ses membres, et chacun de ces derniers, devaient répondre d'un meurtre commis par lui-même ou par l'un de ses contribues.

Les mobiles du meurtre, y compris la légitime défense et l'identité du meurtrier importaient peu. La loi de la vengeance ne limitait pas la sanction à l'unique agresseur, mais l'étendait à toute la tribu, et transformait ainsi le meurtre en une affaire d'honneur à régler entre collectivités, soit par la livraison et la mise à mort du coupable, soit par un dédommagement matériel ou rachat du sang (Diya) attribuable aux ayants droits, supportée par le meurtrier lui-même et en cas de carence, par sa tribu, ou enfin par une guerre d'extermination. Les conflits moins graves entre individus ou tribus, étaient soumis à l'arbitrage d'un homme, auquel la commune renommée, reconnaissait une impartialité fondée sur une grande expérience, une sagacité éprouvée et une maîtrise dans l'art divinatoire. Cet arbitre qui était également un devin (kâhin), était choisi d'un commun accord par les parties au conflit.

Lorsque le « hakam » après étude de l'affaire et réflexion, prononçait sa sentence, il considérait son rôle terminé et ne se souciait nullement de son application, car il était considéré par les belligérants comme jurisconsulte, et non comme juge.

Une autre coutume fort en honneur, chez les Arabes, était le droit du voisin et de l'hôte de passage. L'honneur imposait à tout homme d'assister son voisin, de le convier au repas qu'il offrait, de l'associer à ses joies et à ses peines, de ne rien entreprendre contre lui, de ne le trahir en rien, de considérer ses filles et son épouse comme sacrées. Pour la même raison, l'hôte était sacré et avait droit à une hospitalité durant au moins trois jours ; un dicton prescrit à cet égard : « A l'hôte on doit servir ce qu'il y a de meilleur dans la tente, veiller avec lui jusqu'à ce qu'il ait sommeil et lorsqu'il s'en va on doit l'accompagner jusqu'à ce qu'il se sente en sécurité. »

D'autres coutumes qu'il serait long d'exposer dans ces pages limitées, dénotent chez les Arabes païens, un idéal moral impliquant, à côté de certaines moeurs sauvages particulières à quelques tribus, comme le crime d'enterrer des fillettes vivantes, des qualités exceptionnelles : vaillance et loyauté dans les combats, fidélité à la parole donnée, protection des faibles, respect de la vieillesse, mépris de la mort, une franchise qui ne s'embarrassait pas de grossièreté, un engouement marqué pour la poésie, un profond sentiment de l'égalité, une grande sensibilité et le culte de la beauté féminine, protégée celle là, de toute déviation déshonorante. Les plus hautes vertus de la race étaient à leurs yeux l'éloquence, la générosité et la bravoure symbolisée par le sabre.

Il convient de souligner par ailleurs, que la géographie du pays et le climat y régnant condamnaient l'Arabe païen à vivre à l'intérieur de sa presqu'île ingrate, dans une anarchie chronique en terrien errant, sensible, courageux, mais sans grande imagination et sans le moindre penchant pour une vie communautaire organisée.

Le destin des Arabes paraissait celui d'un peuple obscure, médiocre, sans promesse d'avenir, contrasté, instable, inquiet, raffiné et sauvage à la fois, préoccupé avant tout de sa subsistance immédiate. Son histoire n'est marquée ni par des aspirations politico morales, ni par des inventions techniques extraordinaires. On ne note en effet aucune évolution sérieuse de ses institutions, aucune manifestation d'un art ou d'un savoir remarquable au cours de son histoire millénaire, aucune intervention dans le choc des Empires environnants, aucune participation importante aux grands mouvements de l'histoire, et encore moins à l'épanouissement d'une forme de civilisation, tant il est vrai que celle-ci n'est, en vertu d'un processus constant, ni le fait des races homogènes, ni celui des coureurs de grands chemins.

Est-ce à dire que les Arabes n'aient eu aucune civilisation avant l'Islam ? Ce serait faire table rase d'un apport qui n'est pas négligeable. En effet, la richesse de la langue Arabe ancienne, qui, par sa morphologie permettait au dernier des chameliers d'avoir le sentiment de la racine étymologique et des formes verbales et nominales, témoigne au contraire d'une indéniable culture.

Cette richesse synonymique, indique également une grande faculté de discernement et d'observation, et l'extrême souci de la clarté, renforçant ainsi le goût spécifique des Arabes, marqué pour la propriété des termes, la concision, l'exactitude, l'horreur des amphibologies souvent confuses, des expressions vicieuses de la prolixité. « Le meilleur langage, disaient-ils, consiste à exprimer beaucoup d'idées en peu de mots. » Cette richesse a drainé toute une technologie commerciale, agricole et artisanale qui suppose une connaissance approfondie dans ces domaines.

La pureté de la langue des tribus du centre, en particulier des Hawâzine, a, durant des siècles, servi de référence, aux philologues, aux grammairiens, aux orateurs, aux narrateurs et aux poètes postérieurs. La poésie demeure par conséquent, la manifestation la plus frappante de la civilisation des Arabes avant l'Islam. En effet, pour les vieilles tribus arabes, le poète était la marque d'une faveur divine, envers son clan. Il était à leurs yeux un « voyant » d'une nature spéciale, un être privilégié, en relation mystérieuse avec le monde invisible. Ils prétendaient que ses vers lui étaient inspirés par les Djinns.

La poésie Arabe antéislamique occupait une place si importante dans la vie, que des foires poétiques étaient organisées annuellement, durant les mois de trêve, en des centres fort célèbres, comme , Ukadh , Dawmat-el-Jandel, Sana'â, Sihar, Majna, etc. foires qui donnaient lieu à des concours poétiques. Les poèmes couronnés étaient, dit-on, écrits en lettres d'or, et affichés au Temple sacré de la Ka'ba.

De la prose arabe antéislamique, il nous reste peu de choses : une prose rimée, attribuée aux devins, aux juges arbitres, des proverbes, des maximes, des apophtegmes et surtout les fables de Loqmân.

La culture arabe antéislamique, se manifeste également dans d'autres disciplines à savoir : la chronologie, la botanique, la zoologie et la météorologie, sans omettre l'hippiatrique qui était fort en honneur chez eux, en raison même du rôle que le cheval jouait dans leur existence.

Hormis cette culture qui était quand même entachée de tribalisme et d'un égoïsme poussé à outrance, les Arabes menaient leur vie, cloîtrés sur eux-mêmes, en raison d'une maturité en deçà de la normale, à part quelques exceptions ne pouvant confirmer la règle.

A SUIVRE

EXPLOSION AU PORT DE BEYROUTH LE 4 AOÛT

Accueil mitigé de courts-métrages

La réalisation de quinze courts-métrages de réalisateurs libanais sur l'explosion au port de Beyrouth, le 4 août, deux mois seulement après le drame, crée la controverse.

Lancée en partenariat avec la plateforme de streaming Shahid VIP, cette initiative, présente au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, a donné lieu à des critiques. Certains estiment qu'il est trop tôt pour des images ravivant les blessures d'un pays traumatisé. Baptisé Beirut 6:07 – la ville a basculé dans l'enfer à 18H07 –, le projet « rend hommage aux victimes, nous avons la responsabilité de garder vivante leur mémoire » justifie Mazen Fayad, l'un des réalisateurs mobilisés pour ces films d'une dizaine de minutes. A travers personnages et situations éclectiques, les courts-métrages reviennent sur le quotidien brisé par cette explosion, qui a fait plus de 200 morts et 6.500 blessés et qui a ravagé des quartiers entiers de la capitale libanaise, rapporte l'Agence France presse. D'après M. Fayad, qui travaille avec les sociétés de production The big picture studios et Imagic, à l'origine du projet, « nous ne sommes pas allés chercher très loin. Les histoires étaient devant nous, on en entendait parler quotidiennement ». Dans son film, coréalisé avec Nadia Tabbara, un fils cherche son père au milieu des ruines du port. Ils se sont disputés quelques heures plus tôt. Des flashbacks dévoilent l'histoire de cette famille chiite modeste où le père, ancien milicien de la guerre civile (1975-1990), désespère de voir son fils mal tourner. Le court-métrage de Caroline Labaki montre les pompiers de Beyrouth célébrant un anniversaire, avant de partir au port où un incendie s'est déclaré. Les réalisateurs ont travaillé bénévolement mais, dans un Liban en plein marasme économique avant même l'explosion, une partie des équipes de tournage a pu être payée grâce aux financements de Shahid.

Sur les réseaux sociaux, l'accueil est mitigé. Une bande-annonce aux allures de film d'action a suscité l'indignation. Tous les courts-métrages doivent être diffusés le 22 novembre, jour de l'indépendance du



Liban, sur une chaîne satellitaire disponible dans le monde arabe appartenant au groupe MBC, à capitaux saoudiens, basé à Dubaï, dont Shahid est une filiale. Onze films sont d'ores et déjà disponibles sur internet, avec un abonnement. Sans fournir de chiffres, Shahid assure que la série figure « parmi les plus regardées au Levant ». Un troisième court-métrage se concentre sur un couple en excursion à la plage. La caméra filme le clapotis des vagues avant de remonter sur les galets où ils sont allongés. Ils rangent leurs affaires pour partir, quand le drame se produit. La réalisatrice Ingrid Bawab a voulu éviter les scènes spectaculaires de violence, « ce n'est pas un film qui agresse les yeux, c'est un film qui fait mal au cœur ». Elle reconnaît que c'est le tournage « le plus chargé en émotions » auquel elle a jamais participé, « c'était comme une thérapie de groupe ». L'équipe est composée de « gens qui ont échappé à l'explosion, qui ont perdu leur maison, qui ont perdu des gens qu'ils connaissaient ».

Le géant du streaming Netflix a annoncé à la mi-octobre un fonds de solidarité doté de 500.000 dollars (428.000 euros) pour soutenir les travailleurs locaux du cinéma et de la télévision, en partenariat avec le Fonds arabe pour les arts et la culture (AFAC), basé à Beyrouth. La plateforme propose aussi la collection Made in Lebanon, comprenant 34 chefs-d'œuvre du cinéma libanais, pour offrir au monde « un aperçu des luttes, des espoirs et des rêves des Libanais ».

R. C

PRIX TAHAR-OUETTAR DU ROMAN

Deux lauréats ex-aequo

LE PRIX TAHAR-OUETTAR du roman a été remis mercredi à Alger aux deux lauréats ex-aequo, Mohamed Ftilina pour Taraïb et Sadek Farouk pour Eddafn sirran yousîdou el maouta.

Taraïb de Mohamed Ftilina, également lauréat du prix Ali-Maâachi en 2017, est paru en 2019 aux éditions El Djazair Taqraa alors que Sadek Farouk qui était également dans la short liste du Prix Mohamed-Dib avec un autre roman, Café riche, a décroché ce prix pour le manuscrit de Eddafn sirran yousîdou el maouta (Les funérailles secrètes font plaisir aux morts). Ces deux romans étaient en compétition avec quatre autres œuvres pour cette deuxième édition du Prix Tahar-Ouettar du roman organisé par l'association culturelle Nawafed Taqafia (fenêtres culturelles) et doté d'une somme de 500 000 dinars. Le jury de cette édition, composé des universitaires Brahim Sahraoui, Makhlouf Amer, Fayçal Lahmar, Sofiane Zedadka et présidé par Amina Bellâla, a expliqué avoir choisi les deux lauréats pour « le niveau de langue et pour le choix du thème et le développement de la trame du roman ». Le président de l'association Nawafed Taqafia a indiqué que cette édition avait été organisée en 2018 mais a été « retardée après le refus de l'Office des droits d'auteurs et droits voisins de financer les prix en plus de la situation sanitaire actuelle ». La cérémonie de remise des prix, organisée à la bibliothèque de lecture publique de la wilaya d'Alger, a également vu la tenue de lectures poétiques et lectures d'extraits de roman, en plus d'une communication sur le roman et l'histoire et le parcours de Tahar Ouettar (1936-2010), un des fondateurs de la littérature algérienne en langue arabe. Ce prix vise à promouvoir la littérature algérienne d'expression arabe et à faire connaître de jeunes talents.

APS

L'artiste Noureddine Douila n'est plus

LE MARIONNETTISTE et homme de théâtre pour enfants Noureddine Douila est décédé jeudi à Sidi Bel-Abbès à l'âge de 62 ans, des suites d'une longue maladie. Connu pour son engagement dans le monde artistique, le défunt a œuvré, depuis plus de 40 ans, à semer la joie et le sourire dans les cœurs et les visages des jeunes et des enfants notamment, pour qui il a produit plusieurs pièces de théâtre et spectacles de marionnettes. Les responsabilités qui lui ont été confiées au poste de directeur de la Jeunesse de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, ne l'auront pas empêché de s'impliquer activement avec les jeunes sur le terrain, en fondant, entre autres, l'association Adim-Fatiha de théâtre pour enfants et en organisant plusieurs ateliers de conception et de réalisation de personnages de marionnettes.

AGENDA

BANDE DESSINEE Exposition Machine à bulles. Institut français d'Alger du lundi 02 novembre au jeudi 24 décembre. Scénaristes, dessinateurs, éditeurs et producteurs français s'emparent aujourd'hui des nouvelles technologies et travaillent à produire des œuvres d'un genre nouveau. De la case au pixel, les créateurs de bande dessinée ne cessent d'expérimenter de nouvelles formes de récits…

PEINTURE L'artiste peintre Narimane Sadat Cherfaoui expose La symphonie des couleurs jusqu'au samedi 07 novembre. Galerie Mohamed-Racim, Alger.

CHANTEUR Khaled le chanteur raï revisité jusqu' au lundi 30 novembre en ligne. Dans les années 1990, il devient le chanteur algérien le plus célèbre avec Didi, Aïcha, C'est la vie. »...https://www.youtube.com/watch?v=5dWeeUIZFgA

HOMMAGE Exposition Pierre Soulages, 100 ans de Tahar Bellal. Institut français d'Alger jusqu' au samedi 26 décembre. L'artiste propose une lecture subjective de l'œuvre de Soulages.

GALERIE Diwaniya galerie. Cheraga-Alger. Exposition Massarat jusqu'au mercredi 13 janvier 2021. Avec Lulwah Al Homoud d'Arabie Saoudite, Mohamed Ibrahim El Masry et Mohamed Abou El Naga d'Egypte, Ghada Zoughby du Liban, Rashid Diab du Soudan, Mohamed Al Ameri de Jordanie, Shadi Talaei d'Iran, Thilleli Rahmoun et Rachida Azdaou d'Algérie.

CINE-ITALIA Célébration de la naissance du cinéaste Federico Fellini. Chaque lundi jusqu'au 18 janvier. Institut culturel italien d'Alger. 18h30. Accès libre. Sous-titrage en français. Au programme : Les Vitelloni, La Strada, Le Cheikh blanc, Il Bidone, Les Nuits de Cabiria, La Dolce vita, Les Tentations du docteur Antonio, Huit et demi, Juliette des esprits, Les clowns, Fellini Roma, Amarcord, Ginger et Fred, Intervista, Qu'il est étrange de s'appeler Federico.

LIVRE Ali Rédha El Jazairi, gouverneur de Tripoli, un livre du professeur Mostefa Khiati, éditions Ac com. 120 pages sur Ali Rédha El-Jazaïri (1820-1876), écrivain, chef militaire, médiateur et gouverneur de Tripoli sous l'empire ottoman, et sur la vie de son père Hamdane Ben Othman Khodja (1773-1842), écrivain et conseiller à la Santé auprès de la Sublime Porte.

SINGLE Nouveaux titres du groupe pop Index d'Alger sur Youtube : Douwari (mon douar, 04 : 37) ; Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55) ; Da Malik (03 :24). Et reprise de Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Chanson Qololi (Dites-moi) du collectif El Bandia Social Club. Avec les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika. Espace dédié aux activités des artistes algériens.

GALERIE Ouverture d'un nouvel espace d'art à Oran : L'Atelier 31 par l'artiste Mouna Bennamani. Expositions et animation d'ateliers.

Le monstre du Loch Ness reprend la pose



Un Anglais a-t-il photographié le mythique Nessie ? Ses clichés très nets pourraient aider à résoudre le mystère.

De nouvelles photos viennent d'être ajoutées à l'album de famille de Nessie, le monstre du Loch Ness. Si parmi les centaines de clichés de la légendaire créature, beaucoup, dont le tout premier pris en 1934, se sont avérés des trucages plus ou moins habiles, quelques-uns conservent encore une part de mystère.

Est-ce le cas de ces quatre photos prises en septembre dernier par Steve Challice, un Anglais originaire de Southampton ? Alors qu'il se trouvait près du château d'Urquhart sur la rive ouest du lac, Steve a aperçu des remous à la surface des eaux calmes du lac. «J'ai pris une première photo, puis une deuxième, et soudain, c'est sorti de l'eau et j'ai pu capter cet instant.»

Mais le Britannique garde son flegme : «Selon moi, et je ne suis pas un expert, il s'agit simplement d'un très gros poisson, peut-être un énorme silure. Quelqu'un a suggéré que ce pourrait être un esturgeon. Ce que l'on peut voir de cette bête à la surface mesure près de 2,5 mètres mais il n'est pas impossible que la partie immergée dépasse cette taille. Difficile à dire tant les eaux du Loch Ness sont sombres.»

Les hypothèse de Steve Challice n'ont rien d'aberrant : le silure glane peut atteindre 2,75 mètres et on en trouve en Ecosse. Quant à l'esturgeon d'Europe, il peut lui aussi atteindre, voire dépasser, les trois mètres. Bien qu'il vive en partie en mer et se reproduise dans les fleuves, il n'est pas impossible d'en retrouver égarés dans des lacs. Ces deux poissons aux dimensions démesurées et à l'aspect étrange figurent depuis longtemps parmi les principaux candidats à l'identité secrète de Nessie. Ces photos apportent de l'eau au moulin des tenants de cette explication.

Nintendo a été créée en 1889 pour fabriquer des cartes à jouer !

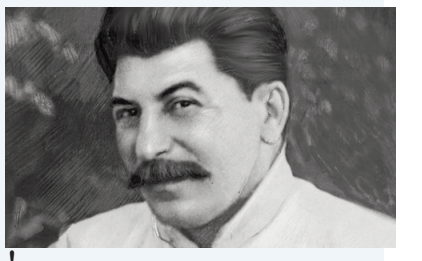


ÂGÉE DE 128 ANS, Nintendo est l'entreprise de jeux vidéos la plus ancienne au monde. L'entreprise a été créée en 1889 par un certain Fusajiro Yamauchi, de cette date-là à 1960 Nintendo s'appelait « Nintendo Playing Card Company », en effet, la firme vendait au début des cartes à jouer d'un célèbre jeu japonais, le Hanafuda. En 1902, Nintendo est devenue la première entreprise japonaise à fabriquer les cartes à jouer qu'on connait aujourd'hui. Cela a connu un énorme succès, mais dans les années 60 les ventes des cartes ont considérablement baissé amenant l'entreprise à changer de stratégie, en commençant par modifier son nom et en se penchant sur de nouveaux marchés.

Entre 1963 et 1970, les dirigeants de Nintendo ont créé une compagnie de taxis, ils ont vendu du riz et même des aspirateurs, ils ont aussi créé une gamme de jouets et de jeux de société. Toutes leurs tentatives pour faire du profit ont échoué à l'exception de fabrications de jeux, ils étaient les premiers à s'intéresser aux jeux vidéos. En 1975, ils ont commencé a distribuer la première console de salon au Japon, la Magnavox Odyssey. Deux ans plus tard, en 1977, Nintendo a commencé à vendre sa première console, la Color TV-Game 6 qui a été un énorme succès. La même année, Nintendo a embauché Shigeru Miyamoto qui a révolutionné le monde des jeux vidéos par ses créations telles que Super Mario Bros ou encore The Legend of Zelda: Ocarina of Time.

Aujourd'hui, Nintendo est un géant incontesté du jeu vidéo. Dans la liste des dix jeux les plus vendus de tous les temps, il y'en a six qui appartiennent à Nintendo. L'entreprise a également les trois franchises les plus vendues au monde ; Les jeux de Wii Sports, les jeux Pokémon et l'univers de Mario qui a pour lui seul 445.208 millions de jeux vendus.

Aux funérailles de Staline, 500 personnes ont été piétinées à mort



!

Joseph Staline était à la tête de l'Union soviétique pendant près de 30 ans. Bien qu'il soit aujourd'hui considéré comme responsable de la mort de millions de personnes de son peuple, le 6 mars 1953, lorsque sa mort fut annoncée à la population de l'Union soviétique, la tristesse a submergé le peuple soviétique. Staline était considéré comme leur chef, leur père et leur commandant suprême qui les avait menés à la victoire lors de la Seconde Guerre mondiale.

Lors de ses funérailles, des milliers de personnes se sont alignées dans la neige pour le voir une dernière fois. La foule était si dense et chaotique à l'extérieur que certaines personnes ont été piétinées, d'autres écrasées contre les murs et les feux de circulation et étouffées. On estime que 500 personnes y ont perdu la vie.

Le premier brevet



pour une serrure a été déposé en 1778 !

Imaginez, après une dure journée, le taxi vous dépose juste devant votre maison. Vous êtes épuisé et avez hâte de vous poser sur le canapé. Lorsque vous atteignez votre porte d'entrée, vous fouillez pour essayer de trouver vos clés, mais vous ne les trouvez nulle part. Et vous voilà bloqué devant votre porte avec un sentiment de colère et de stress accru. Que faire ? Vous appelez Victor Serrurier qui résoudra votre problème en quelques minutes.

C'est un scénario commun que pas mal d'entre nous ont probablement vécu. Mais les serruriers n'ont pas toujours existé. Selon les historiens, les premières serrures jamais découvertes sont âgées d'environ 4 000 ans. Fabriquées en bois, elles ont été trouvées en Egypte et en Mésopotamie.

La plus ancienne d'entre ces serrures a été découverte dans le palais de Khorsabad en Irak.

Les premières serrures métalliques ont vu le jour en l'an 900 apr. J.-C. et il a fallu attendre jusqu'à 1778 pour le dépôt du premier brevet pour une serrure par l'anglais Robert Barron qui a fait de la serrurerie un vrai métier professionnel en brevetant la première serrure à gorges équipée de pièces métalliques montées sur un pivot et levées par la rotation du panneton de la clé.

Cette invention a marqué un tournant dans l'histoire de la serrurerie moderne.

Un artiste crée des œuvres étonnantes en utilisant du papier bulle

UN ARTISTE basé à New-York, aux États-Unis, a trouvé une façon unique de créer des œuvres. Bradley Hart, 47 ans, injecte de la peinture acrylique dans du papier bulle, créant ainsi des tableaux incroyables.

Il lui faut trois à quatre jours pour charger 1500 à 2000 seringues et une autre journée pour préparer la toile. "Quand les gens voient mon travail en ligne, ils ne peuvent pas croire qu'il s'agit de papier bulle, mais quand ils le voient dans la vraie vie, ils disent que c'est mieux que ce qu'ils avaient imaginé", a-t-il confié.



IBM renforce son architecture de cloud hybride avec AT&T

Technologie : IBM et l'opérateur américain AT&T ont conclu un partenariat destiné à aider les entreprises à gérer leurs applications hébergées dans des environnements hybrides avec IBM Cloud Satellite.



IBM et AT&T viennent de conclure un nouveau partenariat destiné à aider les entreprises clientes à adopter les technologies 5G grâce à IBM Cloud Satellite, la plateforme hybride d'IBM pour la gestion des applications dans le cloud IBM, que ce soit sur site ou en périphérie.

Dans le détail, IBM et AT&T travailleront ensemble pour aider les entreprises à gérer leurs applications hébergées dans des environnements cloud hybrides avec IBM Cloud Satellite en exploitant Red Hat OpenShift, sur les réseaux de l'opérateur américain. Basé sur Red Hat OpenShift, IBM Cloud Satellite permet aux clients d'accéder aux services de cloud computing et de sécurité d'IBM en tout lieu.

L'association avec le réseau 5G d'AT&T vise à donner aux clients des industries hautement réglementées un accès aux capacités 5G qui peuvent améliorer l'expérience des utilisateurs, découvrir de nouvelles sources de revenus et optimiser les processus, ont déclaré les entreprises.

PLUSIEURS PARTENARIATS AVEC DES OPÉRATEURS

Selon IBM, l'offre conjointe fournira aux utilisateurs un tableau de bord unique conçu pour gérer les services sur plusieurs cloud et des milliards de périphériques avec des niveaux élevés de fiabilité et de sécurité. Plus largement, la direction d'IBM fait valoir que le partenariat reflète son engagement à réoutiller sa plateforme logicielle autour de Red Hat OpenShift.

IBM a travaillé avec des opérateurs, dont Vodafone, Verizon et Bharti Airtel, pour mettre en place cette approche ouverte. Le partenariat s'appuie également sur l'accord stratégique conclu entre IBM et AT&T il y a un an, dans le cadre duquel AT&T s'est engagé à transférer un grand nombre de charges de travail internes vers le cloud IBM. IBM joue également un rôle dans la gestion de l'infrastructure cloud hybride d'AT&T, tandis qu'IBM utilise AT&T Business, son principal fournisseur de réseaux définis par logiciel.

« Les progrès de la 5G et de la technologie de pointe ont un impact sur chaque secteur, apportant la promesse d'une meilleure expérience pour les consommateurs et de nouvelles opportunités de revenus pour les entreprises », explique Howard Boville, vice-président d'IBM Hybrid Cloud. Selon lui, « avec AT&T, nous aiderons nos clients à exploiter en toute sécurité les offres 5G et edge dans n'importe quel environnement grâce à la plateforme de cloud hybride ouverte et sécurisée d'IBM. Ceci marque un pas en avant significatif en augmentant les possibilités de la 5G et de la périphérie dans l'entreprise ».

Le Cloud for Healthcare de Microsoft est désormais disponible



TECHNOLOGIE : Le Cloud for Healthcare de Microsoft s'appuie sur Azure, Microsoft 365, Dynamics 365 et la Power Platform et est conçu pour traiter les données de santé structurées et non structurées.

Annoncé à Build 2020 en mai dernier, le Microsoft Cloud for Healthcare, premier cloud "vertical" de la firme, est dès à présent disponible. Le Microsoft Cloud for Healthcare regroupe Azure, Microsoft 365, Dynamics 365 et des éléments de Power Platform.

Les responsables de Microsoft expliquent que ce service « permet de fournir des soins plus rapides et plus faciles et aide les clients à soutenir la sécurité, la conformité et l'interopérabilité de bout en bout des données de santé ». L'offre fonctionne avec des données structurées et non structurées, et propose aux clients des options pour tout, des robots de santé IA à la conduite de visites virtuelles. Elle est également conçue pour aider les patients à accéder à des portails médicaux sécurisés et à des outils mobiles pour interagir avec les équipes de santé et leurs propres données de santé personnelles.

Le Cloud for Healthcare de Microsoft permet également l'accès aux dossiers de santé électroniques, ainsi que leur échange et leur utilisation, entre les patients, les prestataires de soins et les régimes de santé. Microsoft compte sur des partenaires éditeurs de logiciels et des intégrateurs de systèmes pour s'intégrer à son cloud de soins de santé et en tirer parti.

VERTICALES À VENIR

Microsoft propose déjà individuellement de nombreux éléments, sinon tous, de ce qu'il appellera le "Microsoft Cloud for Healthcare". Il n'est pas surprenant, compte tenu de la pandémie actuelle de coronavirus, que Microsoft ait choisi de cibler les soins de santé comme sa première verticale de cloud industriel.

Les responsables de Microsoft ont annoncé au début de l'année qu'ils lanceraient d'autres solutions de cloud vertical à un moment donné, mais n'ont pas fourni de détails supplémentaires sur les marchés qui pourraient être les prochains.

Microsoft a fait sa première incursion dans le secteur de la santé il y a plus de 10 ans, mais a fini par réduire et vendre la plupart des actifs de santé qu'elle avait initialement acquis. Il y a quelques années, Microsoft a annoncé la création d'une nouvelle unité de recherche axée sur les soins de santé, Healthcare NExT.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

النادي الهاوي للدرجات
عين بنيان
03 نهج باستور عين البنيان الجزائر

إلى السيدات والسادة
أعضاء الجمعية العامة

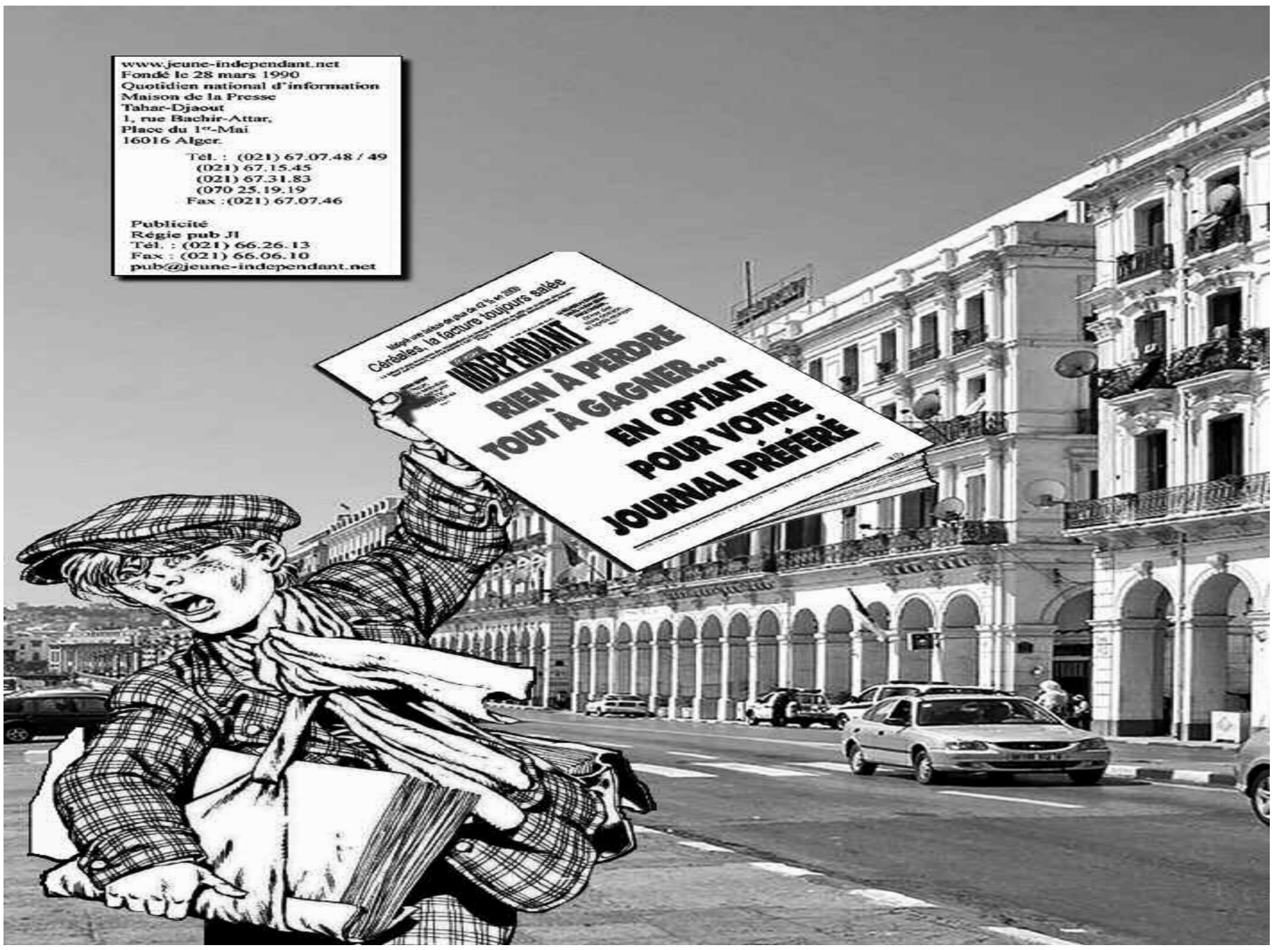
دعـوة

باسم النادي الرياضي الهاوي للدرجات الهوائية، نتقدم بدعوتكم لحضور اجتماع الجمعية العامة يوم 2020/11/04 والجمعية انتخابية تجديدية يوم 2020/11/09 التي سوف تقام بقاعة متعددة الرياضات احسن موتشو عين البنيان ولاية الجزائر ابتداء من الساعة 18 سا :

- انتخاب أعضاء لجنة الترشيحات، لجنة الطعون واللجنة الخاصة المكلفة بنقل المهام.
- القراءة والمصادقة على الحصيلة الأدبية لسنة 2020
- القراءة والمصادقة على الحصيلة المالية لسنة 2020
- قراءة تقرير محافظ الحسابات
- المصادقة على جدول الأعمال وتقديرات الميزانية لسنة 2021
- عرض الحصيلة الأدبية للعهدة
- المصادقة على تعيين محافظ الحسابات في حال انقضاء العهدة
- متفرقات

حضوركم يشرفنا

رئيس الجمعية



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

TIRAGE
3500 exemplaires

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

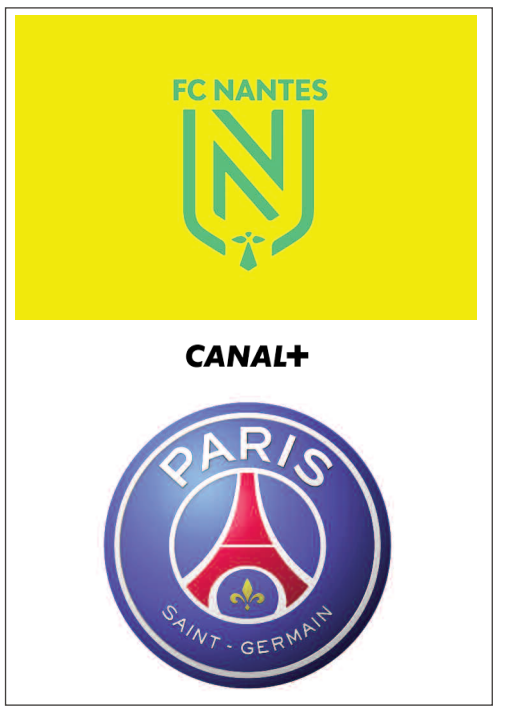
© 1990-2020

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.









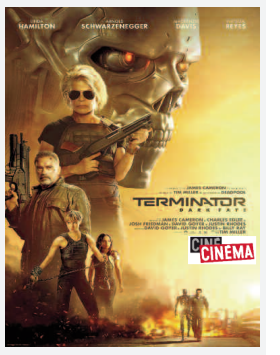




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h00 Divertissement — TF1
Mask Singer

20h05 Rugby. Tournoi des VI Nations 2020. — France 2
France / Irlande 5e Journée.

20h05 Série policière (2019 - Etats-Unis) — 6ter
The Rookie : le flic de Los Angeles

20h10 Football / Ligue 1 — CANAL+
Nantes / Paris-SG

20h05 Série d'animation (2000 - Etats-Unis) — W9
Saison 11 - Épisode 17-23
Les Simpson

19h50 Cinéma - Film de science-fiction — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2004
Alien vs Predator

20h00 Téléréalité (Etats-Unis) — 6ter
Saison 6 - : Une facture salée
Les rois de la réno

21h50 Cinéma - Thriller - 2018 — CINE + PREMIER
Acusada

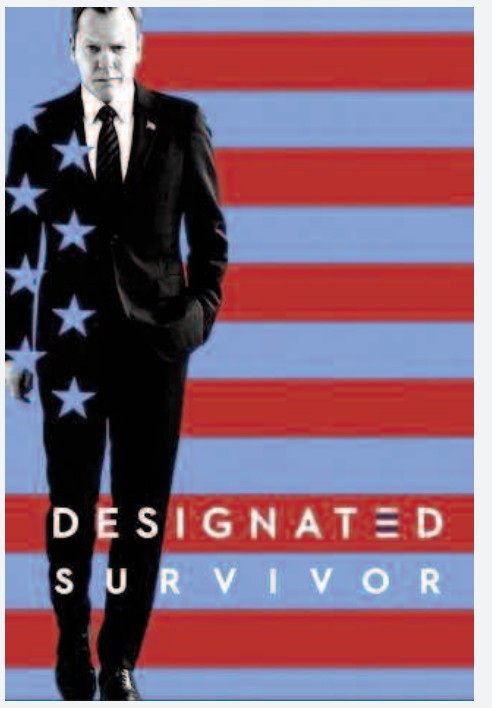
20h05 Culture Infos - 100 jours avec les animaux du Bioparc de Doué-la-Fontaine — C8

20h10 Cinéma - Film de science-fiction — CINE CINEMA
Terminator : Dark Fate

19h50 Cinéma - Film d'animation — CANAL+ family
France - Allemagne - Belgique - 2019
Vic le Viking

20h15 Série policière (1976 - Etats-Unis) — TMC
Columbo

08h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série de suspense (2017 - Etats-Unis)
Saison 2 - Épisode 1-22 Saison Compléte

Designated Survivor

Commandant en chef des Etats-Unis depuis bientôt un an, Tom Kirkman est déterminé à reconstruire le Capitole et à mettre la main sur les terroristes qui ont planifié l'attaque, l'une des plus meurtrières des Etats-Unis. Sa diplomatie va, par ailleurs, être mise à l'épreuve lorsque des nationalistes ukrainiens détournent un avion russe de la compagnie Russian Air, prenant en otage tous les passagers à bord. Pendant ce temps, l'agent du FBI, Hannah Wells, se rend à Amsterdam sur les traces de Patrick Llyod...

22h45 Série policière (2020 - Allemagne)
Saison 3 - Épisode 7:

Babylon Berlin

Nyssen comprend rapidement que la flambée qui agite les marchés financiers ne peut pas durer et que les nombreux investisseurs ont été très mal conseillés. L'avocat Hans Litten envoie une demande de révision du procès de Greta afin de suspendre la condamnation à mort qui a été prononcée. Gereon réclame qu'une confrontation soit ordonnée entre Richard Pechtmann et la jeune détenue.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:26	12:13	15:09	17:37	18:55
CONSTANTINE	05:30	12:18	15:15	17:42	19:00
ALGER	05:45	12:32	15:29	17:56	19:14
OUARGLA	05:33	12:23	15:27	17:54	19:08
CHLEF	05:51	12:39	15:36	18:04	19:21
MOSTAGANEM	05:52	12:44	15:46	18:15	19:31
ORAN	05:59	12:47	15:45	18:12	19:30

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 6827 — SAMEDI 31 OCTOBRE 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	22°	14°
Oran	24°	12°
Constantine	25°	7°
Ouargla	24°	11°

OUVERTURE D'UN CONSULAT À AL AYOUN OCCUPÉE

Le deal émirati-marocain pour la normalisation avec Israël

Les Émirats arabes unis ont fait part de leur intention d'ouvrir incessamment un consulat général à El Ayoun, dans les territoires sahraouis occupés. L'annonce a été révélée d'abord par des sites d'information basés à Dubaï, avant d'être répercutée par l'agence d'information officielle du Makhzen, la MAP.

Cette dernière a cité une communication téléphonique entre le monarque marocain Mohamed VI et le prince héritier des EAU, Mohamed Bin Zayed Al Nahyane MBZ, l'un des artisans de la normalisation de son pays avec Israël.

D'ailleurs, pour de nombreux observateurs, il n'est pas exclu, que cette annonce fait partie d'un deal précédant une normalisation du Maroc avec l'entité sioniste. Il y a peu, le président américain a révélé qu'il existe une dizaine de pays arabes prêts à normaliser leurs relations avec Tel Aviv. En raison des relations étroites et historiques entre Rabat et l'entité sioniste, tous les observateurs s'attendent à l'alignement naturel des marocains vers la normalisation avec l'occupant sioniste de la Palestine.

Cependant, il faut bien croire que les émiratis sont en train de faire le forcing pour amener le maximum de pays, ou la majorité des membres de la Ligue arabe, à reconnaître l'État hébreu et à nouer des relations diplomatiques et commerciales. Après le Bahreïn, c'est le Soudan qui a emboîté le pas, grâce aux chantages financiers de l'EAU. D'autres pays pauvres sont attendus, comme Djibouti, les iles



Comores ou Oman en contrepartie de flux financiers émiratis.

Le régime du Makhzen, en proie à des problèmes socioéconomiques et sanitaires, entend bien profiter de la situation. Les émirats sont très présents dans le royaume, mais Rabat veut une plus grande implication dans leurs investissements, d'autant que les IDE (investissements directs étrangers) en provenance des européens sont en net déclin.

En plus, cette démarche s'inscrit dans une autre logique stratégique et politique, à savoir la guerre déclarée et ouverte sur la succession de Mohamed VI, ce dernier veut introniser son fils, qui est bien protégé par la bande d'André Azoulay, soutenu par le Mossad israélien.

L'Etat sioniste veut bien peser sur cette succession, en intronisant un roi acquis à leurs causes et intérêts, comme elle l'a fait avec MBZ aux émirats, et dont elle cueille aujourd'hui les fruits, puisque il est devenu le cerveau de cette normalisation.

L'ouverture d'un consulat général émirati dans un territoire, sous occupation, semble devenir une norme diplomatique chez Mohamed Ben Zeyd Al Nahyiane, puisque il vient de faire la même démarche avec israël, pays occupant des territoires depuis 1967.

Sur l'ouverture de ce consulat à El Ayoun, il s'agit d'une violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Sinon comment expliquer la présence depuis le cessez le feu en 1990, de la Minurso sur ces provinces occupées, et dont la mission principale est d'organiser un référendum d'autodétermination dans les règles.

De plus, aucun État arabe ne reconnait l'occupation marocaine sur les territoires sahraouis, ni même la Ligue arabe, pourtant plus prompte à avaliser les politiques des monarchies du Golfe arabique.

Il est sûr que cette décision risque de créer un malaise dans les relations entre Alger et Dubaï. Les algériens soutiennent la tenue d'un référendum d'autodétermination des populations sahraouies sous l'égide de l'ONU, et selon les nombreuses résolutions votées par la communauté internationale.

Mohamed Kouini

IL BRASSERA TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS D'ICI 2025

Pékin engage un nouveau plan de relance économique

LA CHINE va engager un nouveau plan de relance économique qui brassera tous les secteurs d'activités pour la période 2021-2025 qui s'articulera notamment sur le développement du marché intérieur. C'est ce qu'a décidé jeudi le Comité central du Parti communiste chinois à l'issue de sa 19e session tenue à Pékin. Pour ce quinquennat, le 14e du genre, La Chine s'efforcera de faire de nouvelles avancées dans le développement économique, selon un communiqué du parti. L'objectif est d'aboutir à un développement économique durable et sain sur la base d'une nette amélioration de la qualité et de l'efficacité, avec des potentiels de croissance pleinement exploités.

Grace à ce plan, le marché intérieur deviendra plus fort, la structure économique sera améliorée et la capacité d'innovation sera considérablement renforcée. Selon le texte, l'assise industrielle du pays sera modernisée et la chaîne industrielle sera davantage modernisée. Ainsi, la Chine disposera d'une base plus solide pour l'agriculture et d'un développement plus équilibré entre les zones urbaines et rurales notamment entre les différentes régions. Le pays accomplira également de grands progrès dans le développement d'une économie modernisée, indique le document dont le Jeune indépendant a obtenu une copie. Les nouvelles mesures en matière de réforme et d'ouverture permettront aussi à la Chine d'améliorer son économie de marché et de parachever, au demeurant, la mise en place d'un système de marché de haut niveau et compétitif. De ce fait, les entreprises montreront davantage de vitalité tandis que des réformes sont instaurés dans le système de droit de propriété et dans l'attribution des conditions de production basée sur le marché, souligne le texte.

La Chine formera fondamentalement les nouvelles institutions d'une économie ouverte de plus haut niveau qui découleront d'un système amélioré de la concurrence loyale. Les règles sociales et la civilité de la Chine seront encore améliorées, tandis que les valeurs socialistes fondamentales seront adoptées par le peuple. Une amélioration significative de l'intégrité intellectuelle et morale des personnes, des qualités culturelles et scientifiques, ainsi que de la santé physique et mentale est attendue.

Les systèmes du service culturel public et des industries culturelles seront encore plus avancés, avec de riches activités culturelles et intellectuelles organisées pour le public. L'influence de la culture chinoise sera accrue et la cohésion de la nation chinoise sera encore renforcée.

La Chine vise à faire de nouveaux progrès dans la construction d'une civilisation écologique, à optimiser le développement et la protection de l'espace territorial, et à obtenir des résultats notables en matière de transformation verte de la production et du mode de vie.

Le pays répartira de manière plus appropriée l'énergie et les ressources et augmentera l'efficacité de l'utilisation. Le pays continuera à réduire les émissions des principaux polluants et à améliorer l'environnement écologique, à rendre les boucliers de sécurité écologiques plus solides et à améliorer considérablement l'environnement de vie urbain et rural.

Le bien-être des populations atteindra un nouveau niveau. La Chine atteindra un niveau d'emploi plus complet et de meilleure qualité, avec une croissance du revenu individuel fondamentalement en phase avec la croissance économique, et des améliorations notables de la structure de distribution.

Le pays connaîtra également un accès beaucoup plus équitable aux services publics de base. Le niveau d'éducation de l'ensemble de la population sera continuellement amélioré, alors que le système de sécurité sociale à plusieurs niveaux et le système de santé seront encore améliorés.

Des efforts seront également déployés pour consolider les acquis de la lutte contre la pauvreté et promouvoir pleinement la stratégie de revitalisation rurale.

De notre correspondante à Pékin, Ma Xinxin

TÉLÉPHONIE

Djezzy retrouve son niveau de chiffre d'affaires pré-Covid-19

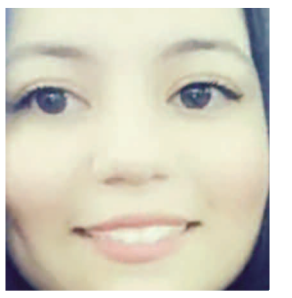
DANS un marché globalement en déclin où la concurrence est restée agressive, Djezzy a maintenu, au troisième trimestre 2020, une stratégie lui permettant de s'adapter au contexte de crise sanitaire que traverse le monde entier pour continuer de mieux servir ses clients et offrir une meilleure qualité de service.

Au troisième trimestre, Djezzy a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action adopté dès le début de la propagation de la Covid-19 en maintenant le télétravail pour la majorité de ses employés et en renforçant les mesures barrières pour le personnel sur le terrain (hygiaphones en boutiques, masques et gels pour les effectifs techniques).

Pour répondre au mieux aux besoins de ses clients, Djezzy a renforcé son offre numérique à travers Djezzy Maktabi en proposant des solutions à même d'aider l'écosystème à préserver l'emploi alors que la modernisation de la Djezzy App a accéléré de manière significative le paiement par Flexy en évitant aux clients les déplacements aux magasins.

Dans ce contexte difficile de pandémie où la mobilité a été réduite, Djezzy a relevé le défi en investissant fortement au troisième trimestre avec 3,4 milliards de dinars, soit une augmentation annuelle de 28,9%, totalisant ainsi plus de 8,3 milliards de dinars d'investissements durant les 9 premiers mois de l'année en cours. Cet investissement a permis la densification du réseau 3G/4G et le renforcement de la qualité de service permettant aux clients de consommer plus de data avec l'avantage de communiquer sur un réseau performant.

Félicitations



C'est avec un cœur plein de joie que les familles Saïdoun et Khaldi félicitent **RANYA SAÏDOUN** pour sa réussite au baccalauréat avec mention très bien. Ton papa Mourad et ta maman Amel, tes tantes et tes oncles sont superfiers de toi. Un grand bravo et merci pour ce bonheur.